

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

SOMMAIRE

05

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS 2017

09

LES ORIENTATIONS POLITIQUES

- 10 Un espace public étayé / consolidé
- 10 La communication
- 10 La stratégie de développement
- 12 L'économie sociale et solidaire
- 12 Le développement durable
- 12 La bientraitance
- 13 Le questionnement éthique
- 14 Les évaluations et la démarche qualité
- 16 La prévention et le dépistage, l'accès au soin
- 17 L'inclusion et le parcours de la personne accueillie
- 17 Le rôle et la place de la famille, de l'aidant
- 17 L'accompagnement des publics spécifiques

19

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- 20 **Les orientations transversales**
- 20 ■ Le corollaire de l'inclusion
- 20 ■ Le parcours de la personne accueillie
- 20 ■ Les outils d'analyse de la population
- 21 ■ Le partenariat et les réseaux
- 21 ■ La prise en compte du vieillissement des personnes accueillies
- 22 **Les orientations par secteur d'activité**
- 22 ■ Secteur Enfance
- 24 ■ Secteur Adultes handicapés
- 25 ■ Secteur Travail
- 26 ■ Secteur Personnes âgées
- 28 ■ Secteur Social
- 29 ■ Secteur Humanitaire
- 31 ■ Les centres de formation

33

LES ORIENTATIONS EN LIEN AVEC L'ADAPTATION DU MODÈLE DE GOUVERNANCE

- 34 **La gouvernance politique**
- 34 **La gouvernance professionnelle**
- 34 ■ Les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM)
- 35 ■ Le siège de l'association

37

L'ASSOCIATION EN BREF

39

LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

43

LES OBJECTIFS 2018 TRAVAUX ET RÉFLEXIONS EN COURS

49

LE BILAN SOCIAL 2017

- 50 **Les effectifs 2017**
- 52 ■ Les effectifs Permanents de La Vie Active
- 52 ■ Les Recrutements
- 54 ■ Répartition de l'ensemble du personnel par convention collective
- 55 ■ La pyramide des âges au 31 décembre 2017
- 56 ■ La formation professionnelle
- 57 ■ Le départ des salariés
- 60 ■ Les négociations Annuelles Obligatoires

61 ANNEXES

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS 2017



Janvier



Vœux associatif au théâtre d'Arras avec la troupe l'Art à Joie.

Février



Les jeunes de la MECS de l'Artois participent à un Chantier Solidaire au Sénégal.

Mars



Forum d'informations aux violences et comportements sexistes.

Juillet



40 ans du Site de Courrières du Pôle Enfance de la Gohelle.

Août



Début du Dispositif sanitaire à destination des personnes migrantes de Calais.

Septembre



L'association « Ludovic, un défi pour la Vie » offre un défibrillateur à l'IME de Liévin.

Avril



Carnaval du SAJ.

Mai



Forum « Et Après l'IME »
au Pôle Enfance
de la Gohelle.

Juin



Assemblée Générale
de La Vie Active
à Béthune.

Octobre



Inauguration du dispositif
EMAUTIS
de l'IME de Longuenesse.

Novembre



Inauguration de l'ESAT
de la Gohelle.

Décembre



80 jeunes flutistes
à l'EHPAD de Bouvigny.

LES ORIENTATIONS POLITIQUES

02

Un espace public étayé / consolidé

Conformément à son projet associatif, réaffirmant la place Conseil d'Administration en tant que lieu d'affirmation des orientations politiques et stratégiques de l'association, La Vie Active a poursuivi la déclinaison de différents travaux, en articulation avec ses différentes instances et/ ou lieux d'expression.

Dans cette logique, 2017 a été pour les administrateurs l'année de :

- Séminaires de formation,
- Travaux relatifs aux missions d'accompagnement des administrateurs sur les territoires,
- Renouveau de Conseils de la Vie Sociale (CVS), de groupes d'expression et des Comités Techniques de Gestion (CTG)
- Réformes de l'Etat nécessitant une mobilisation forte (fin des contrats aidés, réforme de la tarification, non opposabilité des CCN...)
- Participation au déploiement du site internet et à la préparation du lancement de la nouvelle identité visuelle

En outre, Juin 2017 a été un moment fort pour l'association puisque son CA a fait l'objet d'un renouvellement conduisant la redéfinition des différentes commissions du Conseil d'administration, support au développement des activités de l'association.

De plus, l'investissement des administrateurs ne s'est pas démenti et les établissements/services de l'association ont reçu leurs visites. A cette occasion, les échanges avec les usagers et les professionnels ont permis de transmettre aux autorités les messages qui ont façonné les positions institutionnelles, particulièrement quand il s'est agi de faire évoluer l'offre d'accompagnement et de la proposer aux instances de tarification. Leur appui politique a été important également pour permettre l'aboutissement certains de nos projets.

La communication

Confrontée à l'évolution des supports médiatiques, exposée notamment par le dossier de la gestion des flux migratoires, l'association a souhaité rattraper son retard en terme de communication et d'information.

Ainsi, Dans le prolongement des travaux du séminaire administrateurs/Directeurs, l'association a mené sa réflexion afin d'optimiser sa communication tant interne qu'externe.

Communication interne : la Direction des Services Informatiques a ainsi déployé le nouveau Portail Intranet.

Communication externe, un consultant externe a été missionné afin de :

- Développer le nouveau site internet de La Vie Active : nouvelle vitrine des activités de l'association ;
- Poursuivre la réflexion autour de l'intégration d'une nouvelle charte graphique en lien avec le site internet de La Vie Active ;
- Mettre en place un chantier visant à faire évoluer nos supports et notre identité visuelle afin de renouveler notre image à destination de nos partenaires, usagers et familles.

La stratégie de développement

L'association a poursuivi son travail en matière de prospection et de développement. A ce titre, en 2017, elle a mené différentes réflexions en lien avec des opportunités de reprise et de création. Certaines ont été initiées, d'autres n'ont pu voir le jour mais ont permis à La Vie Active d'affirmer sa volonté de répondre aux besoins des personnes fragilisées et de communiquer autour de ses actions, voire de construire de nouvelles coopérations.



Interreg 
2 Seas Mers Zeeën



Parmi les projets et réflexions engagés en 2017, il est à noter :

- Etude relative à l'Appel A Projets concernant la création de places d'Appartement de Coordination Thérapeutique ;
- Etudes relatives à la reprise des Résidences Autonomes LAGNY-SUR-MARNE et GISORS ;
- Projets d'innovation sociale : travail avec le Clubster Santé, le Cluster Senior autour de la Silver Economie ;
- Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) d'ARRAS : réflexion en lien avec le Centre Hospitalier d'ARRAS ;
- Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) : Intervention auprès du public en situation de grande précarité ;
- Accompagnement à la formalisation du projet d'établissement de la Maison d'Accueil Spécialisée de SERVINS ;
- Etude relative au projet de création d'un restaurant d'application sur le Calais ;
- Projet d'Accompagnement du SSIAD Triade 91 à PALAISEAU.

L'année 2017 a été l'année de concrétisation de projets européens parmi lesquels :

Projet européen INTERREG 2 MERS TICC 'Transforming Integrated Care in the Community' « Transformer l'Aide et le Soins à Domicile » inspiré du modèle néerlandais - Buurtzorg « Des SAD et SSIAD coopératifs non minutés » - SSIAD de Dourges

Le projet TICC propose d'impulser un changement systémique des organisations pour anticiper la pression de la dépendance liée au vieillissement de la population et répondre aux défis du 4ème âge. Il s'agira de créer un nouveau modèle de soins de proximité avec des équipes autonomes avec l'aide d'une plateforme digitale facilitant l'organisation et la coordination des soins en privilégiant un niveau d'engagement du personnel soignant, une approche coordonnée et holistique, une possibilité pour le patient de s'exprimer et d'être écouté. TICC devra également permettre de mieux coordonner l'offre sanitaire et médico-sociale pour mieux répondre aux besoins des personnes âgées et vulnérables. Il s'agit d'une approche intégrée et coordonnée, multi-partenaire qui entend créer davantage de liens entre patients, professionnels, partenaires institutionnels et financeurs.

Durée du projet : 48 mois - Date de démarrage : 01/10/2017

Poursuite des autres projets en cours :

Projet européen INTERREG 2 Mers : Depuis septembre 2016, l'EHPAD et la Résidence-Autonomie Du Bon Air de Marles-les-Mines sont partenaires du projet européen Interreg 2 Mers SEAS 2 Grow, l'accélérateur européen pour innover en Silver Economie et anticiper les défis liés au vieillissement. Dans ce cadre, plusieurs produits innovants destinés à prévenir et accompagner la perte d'autonomie sont actuellement en cours d'expérimentation auprès des résidents, également partenaires du projet au sein de leurs logements. Il s'agit de tester des solutions favorisant un environnement bienveillant, connecté, au domicile comme en EHPAD.

L'économie sociale et solidaire

Depuis 2014, la Vie Active, association à but non lucratif reconnue d'utilité publique s'affirme en sa qualité d'acteur à part entière de l'Economie Sociale et Solidaire. A l'occasion de l'écriture de son projet associatif, elle rappelait ses valeurs, son caractère non lucratif, sa gouvernance démocratique impliquant les usagers ou leurs représentants ainsi que sa capacité d'innovation sociale afin de poursuivre au mieux son action auprès des personnes accompagnées.

Dans la dynamique de la loi du 31 juillet 2014 qui encourage le changement d'échelle de l'économie sociale et solidaire et confère une reconnaissance législative à ses institutions représentatives, au cours de l'année 2017, l'association a pris légitimement part aux différents travaux au sein de l'UDES (Union des Employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire) et de la CRESS (Chambre de l'Economie Sociale et solidaire) afin de répondre aux ambitions posées par le législateur avec notamment la question du financement de l'innovation sociale, l'instauration d'un guide de bonnes pratiques.

Par ailleurs, par arrêté du 20 décembre 2017, le Préfet de la région Haut-de-France permettait à La Vie Active de prendre part au débat au sein du Conseil Economique, Social et environnemental en représentation des organismes et associations concourant à la vie collective régionale. Institution indépendante au service de ses territoires et de ses habitants, le CESER conduit des études, développe des analyses et émet des avis afin d'éclairer et accompagner les élus, les décideurs et acteurs régionaux dans l'exercice de la conduite de leurs responsabilités et la prise de leurs décisions.

Le développement durable

Dans le cadre de cette orientation politique de notre Projet Associatif, chaque établissement de l'as-

sociation a mis en place à son niveau des actions de sensibilisation sur le développement durable. (Gestion documentaire, Consommation électrique, ...).

Parallèlement au cours de cette année 2017, l'association s'est engagée dans une démarche de politique de développement durable, consciente qu'il fallait maîtriser l'impact de son activité sur l'environnement.

Ainsi, en fin d'année, il a été décidé le recrutement d'un(e) chargé(e) de développement durable afin de mener des actions identifiées en partenariat avec des prestataires sur des sites « pilotes » notamment ceux menacés par une hausse du coût du traitement des déchets d'activité. Une trame précisant les axes de travail a été définie et la première démarche a consisté en la collecte de données sur les consommations énergétiques, les filières de recyclage et le volume de déchets produit. Cette phase d'analyse fine par établissement va permettre la mise en place d'actions correctives ciblées dès 2018, touchant les infrastructures mais aussi le personnel et des personnes accueillies par une sensibilisation et un accompagnement à la démarche engagée. L'objectif étant à terme la rédaction d'un rapport de développement durable annuel, précisant les résultats obtenus par structure et la stratégie à déployer pour les années à venir.

La bientraitance

Dans la continuité des valeurs associatives, le service qualité apporte une vigilance particulière sur la gestion des événements indésirables au sein des établissements-services, qui est toujours à conforter.

La diffusion et la mise en œuvre des procédures relatives aux déclarations des événements indésirables et des dysfonctionnements graves et très graves permet de développer la culture de la promotion de la bientraitance et favorise la lutte contre la maltraitance

Une synthèse des signalements réalisés sur l'année 2017 a permis au service qualité de constater une différence de déclaration pour l'ensemble des

établissements-services. L'amélioration de la communication, un suivi régulier et le respect de la procédure associative permettra de réaliser une synthèse réaliste en 2018.

En effet, au niveau d'un service ou d'un établissement, l'analyse des causes de l'évènement indésirable doit permettre de repérer les évènements évitables, puis de proposer des mesures afin d'éviter leur reproduction ou d'en limiter les conséquences.

Au niveau associatif, l'analyse de la fréquence et de la gravité des évènements indésirables contribue à l'orientation de la politique associative de gestion des risques et à la mise en place d'actions d'amélioration.

Le questionnement éthique

Afin de donner corps à cette orientation essentielle du projet associatif 2014/2019, un séminaire réunissant les administrateurs a eu lieu en mai 2017. Ce temps d'échange et de partage a permis de dessiner les premiers contours du futur Comité Ethique.

En réaction aux évènements tragiques qu'a vécu la France depuis le 07 janvier 2015, il a été décidé la participation de l'association au déploiement du KIT Valeurs de la République et Laïcité.

En effet, dans un contexte social et politique fragilisé par ces attentats et avec une conjoncture économique difficile, La Vie Active s'est associée aux services de l'ETAT pour redonner du sens et dialoguer constructivement sur les Valeurs de la République française.

L'association œuvre depuis plus de 50 ans pour garantir le respect des libertés individuelles dont laïcité, valeur inscrite dans ses statuts, est garante. Aussi afin de réaffirmer la devise républicaine et l'ensemble de ses valeurs : liberté, égalité, fraternité, solidarité, esprit de justice, respect, absence

de toute forme de discrimination, l'association a participé au déploiement du kit de formation « Valeurs de la République et Laïcité ».

L'objectif est, à termes, de former l'intégralité des salariés de l'association au kit. A travers cette formation se sont également les usagers des établissements et services de l'association et leur environnement (familial, social, professionnel) qui seront touchés, accompagnés et sensibilisés.

La Vie Active dispose d'un professionnel, formateur labellisé et a formé plus 110 professionnels en 2017. Un partenariat est en cours d'élaboration avec l'Etat afin de labelliser d'autres professionnels de l'association pour déployer le kit au plus grand nombre.



Les évaluations et la démarche qualité

Evaluations interne et externe

Le référentiel d'évaluation interne a été mis à jour. C'est la 3^{ème} version depuis le démarrage des évaluations internes au sein de l'association en 2006.

En 2017, 6 évaluations internes ont été menées :

- SESSAD d'Aire sur la Lys
- SESSAD d'Anzin Saint Aubin
- EHPAD « Du Breuil » à Epinay sur Orge
- EHPAD « Edme Porta » à Melun
- EHPAD « Le Bon Air » à Marles les Mines
- Résidence Autonomie « Le Bon Air » à Marles les Mines

Et 7 évaluations externes ont été menées :

- EHPAD « Les Terrasses de la Mer » à Coquelles
- SSIAD de Dourges
- IME « Louis Flahaut » à Liévin
- SESSAD de Bruay La Buisnière
- ITEP « Jean Ferrat » à Liévin
- MECS de l'Artois
- Service Tutélaire AAP

Le service qualité a préparé un nouvel appel d'offres pour les évaluations externes des 5 prochaines années, 2018-2022. Il a été lancé en cette année 2018, et permettra de désigner 3 cabinets évaluateurs.

Audits

La filière « Personnes Agées » a mis en place des audits croisés sur les pratiques suivantes :

- Le dépistage et la prise en charge de la douleur.
- La gestion des stupéfiants.
- La prévention et la prise en charge des escarres.
- La prévention et la prise en charge de la dénutrition.

Les médecins coordonnateurs et les IDEC ont réalisé ces audits entre structures.

Des audits croisés sur la sécurité et la maintenance des biens et des équipements ont également été menés.

Instances qualité

Le Comité Stratégique Qualité s'est réuni 4 fois. Le Comité Qualité s'est réuni 4 fois au cours desquelles les recueils d'étonnement des nouveaux professionnels (au total 1) se sont poursuivis. Une réflexion a été menée sur les COTER afin de redynamiser cette instance.

Gestion documentaire

50 documents associatifs ont été créés ou actualisés.

Portail Qualité

Les documents associatifs sont accessibles à l'ensemble des professionnels des établissements et services. Des dossiers thématiques ont été créés afin de mieux informer et orienter les utilisateurs selon les demandes les plus fréquentes. Des informations d'ordre général sont également disponibles (Groupes de travail associatifs en cours, calendrier des instances). Un dossier « S'évaluer » a été créé afin de développer la pratique de l'évaluation au sein des structures.



TRAVAUX ASSOCIATIFS MARQUANTS

Transfert

La création d'une procédure associative et d'un formulaire simplifié permet d'harmoniser les dossiers de transferts. Toutes les pièces à annexer au dossier ont été créées afin de faciliter le travail des établissements-services et sont disponibles sur le portail qualité. Le service qualité suit la mise en œuvre de cette procédure et pourra ainsi réaliser un bilan annuel des transferts.

SESSAD/CAMSP

Un questionnaire spécifique SESSAD/CAMSP sur la satisfaction des usagers et des partenaires a été réalisé par le groupe de travail. L'enquête sur la satisfaction des usagers et familles a été déployée en 2017. Les résultats détaillés de cette enquête sont disponibles sur le portail qualité, globalement la satisfaction des usagers/familles concernant l'ensemble des services est la suivante :

	Nombre	%
Très	141	66.82%
Assez	54	25.59%
Peu	14	6.64%
Pas du tout	0	0%
Ne se prononce pas	2	0.95%
TOTAL	211	100%

Pour mesurer la satisfaction des partenaires, les services utilisent l'enquête selon leurs besoins.

En 2017, les SESSAD et CAMSP se sont également évalués à partir des recommandations de bonnes pratiques professionnelles spécifiques de l'ANESM,

ce qui permettra en 2018 de rédiger un plan d'action qualité qui orientera les actions du groupe de travail dans un souci de cohérence et d'harmonisation des pratiques.

Groupe de travail Secteurs ESAT/HAS/STAAP

La signature le 30/01/17 d'une convention de partenariat permet de faciliter la coopération et favoriser la communication entre ces 3 secteurs, d'apporter de la cohérence dans l'élaboration des projets personnalisés pour les personnes bénéficiant de plusieurs accompagnements au sein de l'association. L'objectif est également de construire une culture commune pour les professionnels, de coordonner et fluidifier les parcours et de clarifier certaines situations. Un test est actuellement en cours sur l'utilisation d'un projet personnalisé commun.

EA/SAVS

La signature le 30/01/17 d'une convention de partenariat entre l'entreprise adaptée et le service d'aide à la vie sociale, permet la réalisation par le SAVS de prestations, individuelles et collectives, relative au traitement de difficultés budgétaires, administratives, sociales et éducatives de personnes en situation de handicap, salariées de l'entreprise adaptée de Souchez La Vie Active, afin d'améliorer l'accompagnement.

Droits et libertés des usagers

Cette thématique a fait l'objet de plusieurs travaux :

- Elaboration de plusieurs documents afin de faciliter l'accès à l'information des usagers et de leurs proches : guide sur le CVS, guide sur les directives anticipées, guide sur la personne de confiance
- Mise en place d'un groupe de travail associatif « Facile à Lire et à Comprendre »
- Règlement intérieur de CVS ou autre groupe d'expression
- Harmonisation des règlements de fonctionnement, contrat de séjour et DIPC
- Autorisation de prise de vue et de diffusion
- Guide sur le respect des règles de confidentialité

EHPAD

Eu égard à la situation des EHPAD, et en parallèle à des travaux menés par les services RH, le service qualité a piloté des groupes de travail en lien avec l'accompagnement des usagers afin d'améliorer le bien-être des résidents et le bien être des salariés (Coordination des soins et continuité de l'accompagnement, relations avec les familles, prise en charge des troubles du comportement).

Démarche qualité du Siège Social

A l'instar des établissements et services de l'Association, l'organisation d'une démarche qualité pour le siège social a été lancée en 2017. Cette démarche participative qui concerne l'ensemble des professionnels du siège a pour objectif de satisfaire « les clients du siège » c'est-à-dire les établissements-services, les administrateurs, les partenaires, et de mieux organiser le travail au quotidien. Une phase de diagnostic a permis d'orienter les actions des différents services et de formaliser une bibliothèque qualité. La mise en œuvre de la gestion des événements indésirables permet désormais de repérer les événements évitables, puis de proposer des mesures afin d'empêcher leur reproduction ou d'en limiter les conséquences.

La première étape de cette démarche est d'améliorer le fonctionnement quotidien du siège et de développer le travail et la communication entre services.

Gestion des risques

En matière de gestion des risques, une expérimentation est en cours au sein d'une structure afin de cartographier les risques a priori et a posteriori. Un guide des bons réflexes sur la vigilance attentat a été élaboré.

La prévention et le dépistage, l'accès au soin

En poursuivant ces objectifs visant à favoriser le dépistage, le diagnostic et l'accompagnement précoce, la prévention de la perte d'autonomie et l'accès aux soins, l'association a participé, au travers ses structures, à différentes actions menées sur les territoires.

A ce titre, sur le champ du dépistage des troubles du spectre autistique, elle participe en tant que porteur à l'EDAP (Equipe Diagnostic Autisme de Proximité) sur le territoire du Calaisais, via le SESSAD TED de Guînes et le CAMSP de Calais, en lien avec les acteurs du territoire tels que l'Afapei de Calais, le CH de Calais....

Elle contribue également à l'EDAP de l'Audomarois, porté par le GCMS EMAUTIS, en liens avec l'IME de Longuenesse, le SESSAD d'Aire-sur-la-Lys, le SESSAD de Longuenesse, le CAMSP de l'Audomarois, l'EPSM de Saint-Venant, l'APEI de Saint Omer et l'APF.

Par ailleurs, différents EHPAD de l'association ont été sollicités ou ont répondu à un Appel A Projet de l'ARS (Agence Régionale de Santé) visant à améliorer la qualité et la sécurité de prise en charge des résidents la nuit par la mise en place d'une astreinte d'infirmiers diplômés d'Etat. Parmi les structures,

sont engagés dans la démarche les EHPAD suivants : l'EHPAD « Stéphane Kubiak » de Oignies, l'EHPAD « Le Bon Accueil » de Bouvigny-Boyeffles, l'EHPAD « Raymond Dufay » de Longuenesse, l'EHPAD « Edmé Porta » de Melun.

Elle a également bénéficié dans le cadre de la signature du CPOM de la Résidence Autonomie Du Bon Air de Marles-les-Mines, d'un forfait autonomie octroyé par le Conseil Départemental permettant de mettre en place des actions en faveur de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées.

Enfin, dans le but d'optimiser l'organisation des soins et rendre efficient le parcours patient, La Vie Active a également participé à la Commission Parcours Patient Territoriale de l'Artois. L'association a signé une convention de partenariat avec l'association CoActis Santé, qui agit en faveur de l'accès aux soins pour tous.

L'inclusion et le parcours de la personne accueillie

En tant que tête de réseaux, La Vie Active a participé à différentes instances et chantiers s'intéressant à la thématique de l'inclusion et du parcours des personnes accompagnées. A ce titre, l'association a été désignée membre du collège représentant les associations de personnes handicapées et leurs familles au sein de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Le rôle et la place de la famille, de l'aidant

Au-delà, de son implication effective, à travers ses établissements et services, au sein des réseaux visant à développer une stratégie départementale d'aide aux aidants, l'association a renouvelé sa participation à l'Appel à Projet lancé par l'ARS Hauts-de-France sur la formation des aidants, porté par le

Centre de Formation de l'association en lien avec l'EHPAD Longuenesse.

L'accompagnement des publics spécifiques

Sur le champ de l'autisme

En 2017, plusieurs projets relatifs à l'accompagnement de personnes présentant des Troubles du Spectre Autistique se sont concrétisés. Parmi eux :

- Extension de 5 places pour la prise en charge d'enfants présentant des TSA au CAMSP de l'Audomarois ;
- Extension de 5 places et augmentation de la tranche d'âge jusqu'à 20 ans au sein du SESSAD TED de Guînes ;
- Inauguration de l'unité MAS au sein du FAM de Guînes ;
- Organisation d'un colloque en octobre 2017 autour des nouvelles formes d'accompagnement en matière d'autisme.
- Déploiement du SAMSAH relai TED sur le Calaisis.

Sur le champ du handicap psychique

En 2017, la reconnaissance officielle du SAMSAH Relai « Handicap Psychique » a été actée pour les autorités de tarification.

La réflexion autour de la création d'une Résidence Accueil sur la commune de Saint-Venant s'est poursuivie en lien avec l'EPSM de Saint-Venant et la municipalité notamment. L'association a participé aux travaux du réseau Handicap et Troubles Psychiques du Calaisis/Audomarois.

La Vie Active poursuit son implication dans le Centre de Ressources sur le Handicap Psychique (CREHPSY) en tant que membre fondateur et nombre de professionnels de l'association participent activement aux différents groupes de travail pilotés par le CREHPSY.

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

03

Les orientations transversales

Le corollaire de l'inclusion

Sur le champ de l'accompagnement des adultes en situation de handicap, La Vie Active a participé à la stratégie globale départementale relative au développement de logements intermédiaires afin de permettre aux personnes accompagnées d'accéder à un logement autonome, notamment à travers le projet d'habitat adapté de Liévin.

L'association a également poursuivi le travail autour de la convention relative aux Unités d'Enseignements Externalisées avec l'Education Nationale.

La Vie Active a plusieurs valeurs fondatrices, parmi lesquelles se trouve « l'égalité des droits et des chances pour toute personne quelle que soit sa situation son âge ou sa dépendance ». Préférant la valorisation des capacités et de l'autonomie de chacun à l'affichage de la dépendance et du handicap, l'association met tout en œuvre afin de lutter contre les représentations du handicap et de la différence. C'est pourquoi, La Vie Active a souhaité sensibiliser le milieu ordinaire et les citoyens à la notion de différence. Rendre à la personne en situation de handicap son rôle d'acteur, Permettre aux citoyens du milieu ordinaire d'être également acteurs de l'insertion des personnes en situation de handicap, d'être responsables des représentations et de ses idéologies, Abattre les frontières nées de « la différence » des personnes, tels ont été les enjeux du projet photo « La différence » pour lequel le fonds de dotation « Handicap et Société » de la Mutuelle Intégrance a octroyé une subvention.

Le parcours de la personne accueillie

La Vie Active a poursuivi sa participation aux différentes démarches permettant de répondre aux besoins des personnes accompagnées. Parmi lesquelles :

- Les travaux de mise en œuvre des préconisations du rapport Piveteau dans le cadre de la démarche « Réponse accompagnée pour tous » piloté par le Département, l'Agence Régionale de Santé et la Maison Départementale des Personnes Handicapées ;

- La COMEX MDPH, avec la participation du Directeur Général.
- Le Comité inter-associatif MDPH rassemblant les acteurs et têtes de réseaux du Département;
- La participation au chantier mené par la MDPH, le Conseil Départemental du Pas-de-Calais et l'ARS Hauts-de-France.

Dans la continuité des engagements pris en 2016, un groupe de travail intra associatif réunissant les IME, ESAT et l'EA a permis d'avancer sur la question des liens à conforter entre les secteurs Enfance et Travail Adapté. Une charte a ainsi été formalisée, elle vise notamment à :

- Faciliter l'accompagnement des jeunes dans la construction de leur projet professionnel.
- Faciliter la découverte du milieu professionnel et l'insertion professionnelle lors du cursus de formation, notamment par les mises en stage.

Afin d'illustrer ces actions, l'IME Pôle Enfance de la Gohelle a accueilli en 2017 son forum « Et après l'IME ? »

Le 4 mai 2017, près de 500 adolescents et jeunes adultes des établissements spécialisés de l'Artois et de l'ex bassin minier ainsi que ceux de quelques établissements scolaires du 2nd degré rencontraient les professionnels du monde du travail ordinaire ou protégé, les services d'accompagnement à la vie adulte, ainsi que dispositifs de droit commun afin de se préparer à la vie adulte. Cette cinquième édition du forum a connu un vif succès. Plus d'une quarantaine de stands avaient installés dans locaux de l'IME Meilliez d'Hénin Beaumont. Cet événement est désormais un rendez-vous incontournable pour les jeunes comme pour les professionnels. Il est l'occasion de rencontrer au même endroit toutes les structures et dispositifs qui permettront aux jeunes et à leurs parents de mieux préparer la transition entre l'IME et le monde des adultes.

Les outils d'analyse de la population

Dans le cadre des actions inscrites dans le projet associatif sur les outils d'analyse de la population, l'association a œuvré en 2017 sur :

■ Les Indicateurs ANAP

Le tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social développé par l'ARS et l'ANAP inclut des indicateurs en lien avec la démarche qualité comme la réalisation des évaluations

interne-externe, l'existence des outils de la loi 2002-2. Un recueil de ces indicateurs a eu lieu en 2017.

■ **La continuité des travaux de recherche concernant l'évolution de la population du Secteur Enfance.**

Cécile CARRA, Directrice de Thèse et responsable du LEM-Artois, Guillaume ALEXANDRE, Directeur Général de La Vie Active, Peggy ROBERT, responsable scientifique au sein de La Vie Active et Julie VARLET, doctorante, étaient présents lors du dernier comité de suivi. Ces comités ont permis d'approfondir et de renforcer les objectifs de recherche et les objectifs institutionnels. L'objet de la recherche porte sur le processus de décision de l'offre scolaire en milieu spécialisé. Il s'agit de repérer les effets des politiques publiques sur le processus de scolarisation des enfants en situation de handicap. Et de repérer une possible évolution des pratiques professionnelles en lien avec l'évolution de la population grâce à une approche phénoménologique (cette prise de décision étant le phénomène observé) et interactionniste en étudiant les pratiques dans la construction de l'offre scolaire des enfants.

Les actions menées jusqu'ici ont suivi la ligne directrice validée conjointement par La Vie Active et l'équipe de recherche.

Ainsi, trois phases ont été déclinées au cours de 2017 :

■ **Une période de recueil de données : quantitatives et entretiens.**

Cette double source de données permet de faire émerger deux dimensions de la réalité sociale étudiée. Les données quantitatives (ANAPOP) au sein de l'association sur les enfants accueillis (de 6 à 23 ans) en IME (N = 2800) (T=2004 -2010 -2017), appréhendent une objectivisation des résultats. Une période de réalisation des entretiens auprès des professionnels (Enseignant, éducateur, infirmier, psychologue, assistant social, médecin, chef de service, directeur, directeur adjoint, chauffeur) en IME (N = 47) (T= 2017) complétée par des temps (6 mois d'observation) de réunions permet quant-à-elle de percevoir une réalité subjective.

■ **La dernière période a permis la retranscription et la rédaction des rapports.**

En cohérence avec le calendrier prévisionnel, l'année 2018 sera dédiée aux traitements des données. De Décembre à Mars 2018 les données ont fait l'objet d'un traitement statistique et scientifique général en fonction de la grille d'analyse. La fin de la rédaction

des parties 1 (Etat de l'art) et 2 (Méthodologie) a été réalisée en fin 2017. La rédaction de la troisième partie (analyse) est prévue pour début 2018.

Le partenariat et les réseaux

Tout au long de l'année 2017, La Vie Active a enrichi ses coopérations et partenariats avec de nombreux acteurs, qu'ils soient institutionnels, du secteur social, sanitaire ou médico-social.

Dans ce cadre, ont notamment été signées les conventions suivantes avec :

- le Groupement Hospitalier Territorial de l'Artois ;
- les Maisons de l'Autonomie du Pas-de-Calais ;
- le Réseau des SAMO (Services d'Accompagnement en Milieu Ouvert), SAVS et SAMSAH du Pas-de-Calais ;
- CAP 3000 ;
- le réseau Prism'Opale.

La prise en compte du vieillissement des personnes accueillies

La population française vieillit de plus en plus rapidement, entraînant une augmentation potentielle de la dépendance. L'association poursuit ses actions visant à optimiser l'accompagnement, la prise en charge des personnes âgées dépendantes accueillies, des personnes en situation de handicap vieillissantes et de leurs aidants.

Pour ce faire, l'association a développé avec ses 14 EHPAD différents projets spécialisés pour ce public. L'EHPA H « Patrick GOZET » a ouvert ses portes en 2017, désormais 62 personnes handicapées âgées peuvent y trouver un lieu de vie correspondant à leurs attentes et leurs besoins.

Nos EHPAD ont renégocié avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental du Pas de Calais les conventions tripartites.

La Vie Active a également réfléchi à son offre d'habitat pour ce public et a été lauréate de l'appel à projet de la Conférence des financeurs avec un projet visant à développer des logements connectés au sein de la Résidence Autonomie de MARLES Les Mines.

L'association souhaite mettre à disposition d'une population âgée, dont l'effectif connaît une croissance historique, des lieux pour « habiter » mieux et « bien vieillir ». Ces deux termes, seront au centre des échanges d'un séminaire professionnel qu'organisera l'association en 2018.

Les orientations par secteur d'activité

SECTEUR

ENFANCE



Petite enfance

Le multi accueil « Bienvenue chez les P'tits » est une crèche inter-entreprises, qui permet d'accueillir les enfants de parents travaillant au sein des entreprises partenaires, grâce une amplitude d'horaire très large (de 5h30 à 22h00). En 2017, 43 places sont réservées par les partenaires pour un agrément de 46 places. Au total, L'établissement a accueilli 88 enfants au cours de l'année 2017.

Le partenariat (réservation d'une place) débuté en 2016 avec le Centre Hospitalier de LENS n'a pas évolué à ce jour. Les 8 places de CARREFOUR seront libres à l'échéance de leur 2ème convention (soit le 1er janvier 2019). L'agrément est de 8 places à 5h30. Il augmente progressivement pour atteindre 46 places de 10h00 à 15h00 puis il diminue pour atteindre 6 places de 19h30 à 22h00.

L'accueil régulier fixe s'adresse aux salariés dont les journées de travail sont identiques d'une semaine

sur l'autre (Véolia Eau, M&C Soginorpa, Pas de Calais Habitat, Territoires 62, Le groupe AHNAC, le centre hospitalier de Lens). 9 ateliers psychomotricité ont été réalisés au cours de l'année 2017.

Dans le cadre du Dispositif Professionnel Continu, Une séquence sur l'autisme, les troubles neuro développementaux, troubles du spectre autistique dans la petite enfance a été réalisée fin 2016 pour l'ensemble des auxiliaires de puériculture.

Suite au ressenti des auxiliaires de puériculture face à cette séquence, nous avons inscrit ce projet dans notre plan de formation pour l'ensemble de l'équipe. Les activités du quotidien et les incontournables tels que la chasse aux œufs de Pâques, le carnaval, les anniversaires... sont l'occasion de passer des moments festifs et à travers toutes les photos, de montrer aux familles le quotidien et l'épanouissement de leur enfant.

Les Projets pour 2018 :

- Poursuivre le projet « l'éveil des sens » et la formation des nouveaux personnels.
- Remettre en place les rencontres parents/enfants : Les dates de rencontre pour les ateliers parents enfants ont été fixées et communiquées dès la rentrée de septembre 2017.

Enfants en situation de handicap

Réécriture des Projets d'Etablissement de plusieurs structures du secteur Enfance

Les Instituts Médico-Educatif (IME) du Pôle Enfance de la Gohelle : le nouveau projet d'établissement des IME a été validé par le Conseil d'administration du 21 janvier 2017.

Institut Médico-Educatif (IME) de Noeux/Bruay : le nouveau projet d'établissement de l'IME a été validé par le Conseil d'administration du 21 janvier 2017.

Institut Médico-Educatif (IME) « Louis Flahaut » de Lievin : le nouveau projet d'établissement de l'IME a

été validé par le Conseil d'administration du 25 mars 2017.

Institut Médico-Educatif (IME) « Robert Mériaux » de Rang-du-Fliers : le nouveau projet d'établissement de l'IME a été validé par le Conseil d'administration du 15 décembre 2017.

Les actions marquantes de 2017

Les Instituts Médico-Educatif (IME) d'Aire sur la Lys et du Montreuillois : afin d'accompagner les projets d'insertion des jeunes en situation de handicap et de faciliter l'accès au logement, les IME lancent une réflexion relative à la création de logements autonomes en diffus.

Institut Médico-Educatif (IME) « Jeannette PRIN » de CALONNE RICOUART : les activités de l'IME engendrent des besoins logistiques pour lesquels l'association a procédé à l'acquisition de garages situés sur un terrain « Rue de l'Eglise » à CALONNE RICOUART.

Institut Médico-Educatif (IME) d'Arras : l'IME a lancé une réflexion pour la création d'un service permettant d'accueillir les jeunes avec troubles du spectre autistique.

Institut Médico-Educatif (IME) « René Carbonnel » de Longuenesse : l'établissement initie un chantier visant à la transformation et/ou l'adaptation de son offre de familles d'accueil.

Institut Médico-Educatif (IME) « Château Lacroix » de Wimille : une démarche est engagée avec l'Agence Régionale de Santé afin de reconnaître l'existence de places dédiées à l'accueil de jeunes avec troubles autistiques.

Le Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) de l'audomarois : le CAMSP a débuté l'accompagnement des enfants avec troubles du spectre autistique sur l'audomarois dans le cadre de l'extension de 5 places de son agrément.

Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) « de la Lianne » de Guines : le service dispose désormais de 5 places supplémentaires obtenues dans le cadre d'une extension de faible capacité. De plus, le SESSAD a modifié son agrément afin de pouvoir accueillir les jeunes en situation de handicap de 18 mois à 20 ans.

Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) « Boris Vian » de Calais : le nouveau projet de service du SESSAD a été validé par le Conseil d'administration du 15 décembre 2017. Réécriture des PE.

Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) « Jean Macé » de Liévin : une convention de location entre Pas-de-Calais Habitat et La Vie Active a été signée dans le cadre de l'extension des locaux du SESSAD « Jean Macé » de Liévin : le service, après avoir réalisé une étude des besoins en lien avec les familles, a obtenu une extension de 9 places.

Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) Troubles Envahissants du développement de Guines : pour répondre aux besoins du territoire dans l'accompagnement des enfants avec troubles du spectre autistique, le SESSAD a obtenu une augmentation de faible capacité et un élargissement de la tranche d'âge permettant d'accompagner les jeunes âgés de 18 mois à 12 ans.

Ferme Thérapeutique de ZUDAUSQUES : les travaux conduisant au réaménagement de l'établissement et notamment la création de chambres individuelles se sont terminés. A l'issue de la conformité qui s'est tenue en août 2017, les jeunes ont pris possession de leurs nouvelles chambres.

Equipe de Diagnostic Autisme de Proximité (EDAP) : l'Agence Régionale de Santé a publié un appel à candidature pour la création d'Equipe de Diagnostics Autisme de Proximité. Ces équipes ont pour mission de réaliser les diagnostics des jeunes enfants avec troubles autistiques. Sur le territoire de Calais, l'EDAP est portée par le SESSAD de Calais et sur le territoire de l'audomarois l'EDAP est portée par EMAUTIS.

Institut Thérapeutique Educatif & Pédagogique (ITEP) de Liévin : l'ITEP a entamé une réflexion avec l'Agence Régionale de Santé pour augmenter son agrément avec 10 places dédiées aux adolescents âgés de 12 à 18 ans avec la mise en place d'un service d'accompagnement nommé « ITEP hors les murs ».

SECTEUR

ADULTES HANDICAPÉS



Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) de Calais : le service, spécialisé dans l'accompagnement des adultes avec handicap ou troubles psychique, s'est positionné sur l'appel à projet « Maladies psychiques et vie sociale » porté par la Fondation de France.

Service d'Accompagnement en Milieu Ouvert (SAMO) de Calais : l'association OCCE & AD62, association reconnue d'utilité publique, a conclu avec le SAMO de Calais une convention de partenariat visant à développer des projets écoresponsables.

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) relais TED : le SAMSAH relais TED, porté par le SAMO de La Vie Active sur le Calais, qui a pour mission notamment d'accompagner les familles et les professionnels du médico-social dans la prise en charge et l'accompagnement d'adultes avec troubles du Spectre Autistique, a ouvert ses portes en 2017.

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) relais Psy : ouverture de ce service, qui propose désormais d'accompagner les familles et les professionnels du médico-so-

cial dans la prise en charge et l'accompagnement d'adultes avec handicap et troubles psychiques.

EHPA-H « Patrick GOZET » de ROUVROY : l'EHPA-H de Rouvroy qui accueille des adultes handicapés vieillissant a ouvert ses portes et accueille ses premiers usagers depuis le mois de juillet 2017. Dans le cadre de la réalisation de l'EHPA-H, une convention de location déterminant les droits et obligations de chacune des parties (notamment quant au montant de la redevance) a été signée entre l'association et Habitat 59/62 Picardie (maitre d'ouvrage de l'opération).

Foyer de Vie « Les Maisons de la Lianne » de Guines : le nouveau projet d'établissement du foyer de vie a été validé par le Conseil d'administration du 25 mars 2017.

Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) « Le petit prince » de Guines : les parties de la structure ayant fait l'objet de travaux et de réaménagement jusque 2017 sont finalisées, les usagers ont pu réintégrer des locaux rénovés avec une lingerie optimisée dès la fin de l'année 2017.

Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) « Saint Exupéry » de Guines : les travaux de construction de la MAS se sont terminés en 2017, la visite de conformité ayant eu lieu, et un avis favorable rendu, l'accueil des premiers usagers a pu se réaliser à compter du 2 janvier 2018. La MAS a été inaugurée le 30 novembre 2017, en présence notamment de l'Agence Régionale de Santé. Habitat 59/62 Picardie, maitre d'ouvrage de l'opération relative à la construction de la MAS, a signé avec La Vie Active une convention de location déterminant les droits et obligations de chacune des parties, notamment quant au montant de la redevance.

Lits d'accueil Médicalisé à Courrières : suite à l'Appel à Projet « 18 Lits d'Accueil Médicalisé », l'Association a été retenue pour la création et la gestion de la structure sur Courrières.

Logements Outreau : ses travaux relatifs à la création de logements pour adultes en situation de handicap sur la Commune d'Outreau ont débuté pour une ouverture prévue au premier trimestre 2019.

Etablissements et services de Calais : afin d'améliorer les conditions de d'accueil, d'accompagnement des services du Calais (SAMO Calais, les deux SAMSAH Relais « Handicap Psychique » et « Autisme », la délégation calaisienne du service des Tutelles, le SESSAD Ted de Guines), il a été étudié la possibilité de réunir en un seul lieu ces services de l'association, où chacun disposera de surfaces nécessaires à la poursuite de sa mission. En l'espace, les démarches sont en cours afin de trouver et d'adapter de nouveaux locaux.

SAVS/SAMSAH Arras : l'association a lancé une démarche de réflexion afin de créer un Service d'Accompagnement en Milieu Ouvert (SAMO) sur l'Arrageois, engendrant la fusion du SAMSAH implantée sur Anzin Saint Aubin et l'antenne du SAVS de Tilloy les Mofflaines.

SECTEUR

TRAVAIL



ESAT de l'ARRAGEOIS : dans le cadre de la création du secteur « Humanitaire » de l'association, mais également afin de développer des activités de l'ESAT, une parcelle supplémentaire de terrain a été achetée. Elle permettra d'accueillir les anciens containers aménagés de l'ancien centre d'accueil provisoire de Calais.

L'établissement a également procédé à des travaux d'agrandissement et à l'acquisition du Gîte la Maison Bernière à Souchez qui sera géré par l'ESAT.

Le nouveau projet d'établissement de l'ESAT a été validé par le Conseil d'administration du 20 mai 2017.

Entreprise adaptée de Souchez : l'Entreprise Adaptée de SOUCHEZ et l'association Avenir Pro ont établi une convention de partenariat afin d'optimiser la mise en synergie et la mise en lien des deux structures, dans un souci de fluidité et sécurisation des parcours professionnels des personnes en situation de handicap.

ESAT de Lens : l'établissement a obtenu une subvention de la CNSA afin de réhabiliter une partie de ses locaux. En vue du développement les activités de l'ESAT de LENS, mais également améliorer les conditions d'accompagnement des usagers, il a été décidé d'acquérir le bien immobilier de 500m², situé à proximité de l'ESAT (ancienne école La Fontaine).

ESAT de La Gohelle-Hersin Coupigny : le nouveau projet d'établissement de l'ESAT a été validé par le Conseil d'administration du 15 décembre 2017. De même, en fin d'année 2017, l'inauguration officielle du bâtiment a été procédée en présence de Mme Monique RICOMES, Directrice Générale de l'ARS Hauts de France.

ESAT de Parenty : le nouveau projet d'établissement de l'ESAT a été validé par le Conseil d'administration du 15 décembre 2017.

Entreprise adaptée APRA : forte de son expérience dans le travail adapté, La Vie Active a été sollicitée, début 2017, par le Président de l'APRA afin d'envisager la reprise de cette structure. L'APRA est une association qui gère une Entreprise Adaptée depuis plus de 30 ans. Cette Entreprise Adaptée est spécialisée dans la réalisation de petites, moyennes et grandes séries en sous-traitance pour les entreprises industrielles.

SECTEUR

PERSONNES AGEES



SSIAD de Dourges : dans le cadre d'un enjeu de santé publique, le SSIAD de Dourges a pris en charge une famille logée dans un Camp de Roms dans le secteur de Dourges présentant des difficultés sanitaires, ce qui a fait l'objet d'un avenant à la convention passée avec deux infirmiers libéraux.

EHPAD Epinay du Breuil à Epinay Sur Orge : le nouveau projet d'établissement de l'EHPAD a été validé par le Conseil d'administration du 15 décembre 2017.

L'Unité d'Hébergement Renforcée a ouvert ses portes, les familles et les 14 usagers bénéficiaires ressentent d'ores et déjà les effets bénéfiques de ce service et des activités proposées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et/ou de troubles apparentés (diminution des troubles, développement de la communication ...). Son Inauguration a eu lieu en fin d'année 2017.

EHPAD Raymond DUFAY- Longuenesse : en partenariat avec La Vie Active formation, l'EHPAD a

remporté l'appel à projet de l'Agence Régionale de Santé relatif à la formation des aidants dans le cadre de la mesure 50 du plan Maladies neurodégénératives. 15 aidants seront formés à la compréhension de la maladie d'Alzheimer et de ses troubles, pendant ce temps l'aidé sera accueilli au sein de l'EHPAD.

Pour répondre aux demandes croissantes de solution de répit par les familles, l'EHPAD a obtenu une extension d'une place d'hébergement temporaire.

L'EHPAD travaille en collaboration avec les acteurs du territoire de Longuenesse, y compris dans le champ du handicap afin de trouver des solutions de prises en charge médicale pour la nuit.

EHPAD « Les orchidées » d'ISBERGUES : l'Etablissement a valorisé son Unité de Vie pour Personnes en situation de Handicap psychique Agées (UVPHA) à l'occasion de sa participation à l'Appel à communication 2017 – « Comment innover pour adapter les organisations aux enjeux de demain ? » publié par l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) qui organise chaque année, une université d'été visant à conduire des réflexions innovantes.

EHPAD « Les violettes » de Courrières : cet établissement et la Clinique de l'Escrebieux ont établi une convention de partenariat en vue de définir les modalités d'organisation et d'articulations afin d'améliorer la prise en charge des résidents et d'assurer la continuité des soins, notamment dans le cadre d'une admission au sein de l'unité de gériatrie-psychiatrie de la Clinique de l'Escrebieux.

EHPAD « Stéphane Kubiak » Oignies : depuis son ouverture en janvier 2016, l'EHPAD de Oignies dispose d'une place pour l'Accueil d'urgence, dans le cadre d'un dispositif expérimental. Cette offre répond véritablement à un besoin et les modalités de concertation et de suivi ont permis, pour chaque situation, de proposer une solution à la sortie.

Afin de poursuivre cette expérimentation et telle que convenue dans le cadre du Comité de suivi le renouvellement de la subvention pour l'année 2017 a été sollicité et obtenu auprès du Conseil Départemental.

EHPAD « Du bon Air » de Marles les Mines : afin de développer l'offre d'hébergement et de services du complexe du Bon Air de MARLES LES MINES, en poursuivant l'axe intergénérationnel, la mixité sociale et l'innovation, et en favorisant des liens forts avec les habitants de la commune, un projet d'exploitation des bâtiments vacants jouxtant l'EHPAD a été lancé en 2017. Un projet de micro-crèche est ainsi en cours de réflexion avec la CAF, la mairie et la communauté d'agglomération.

L'Etablissement a également obtenu une réponse favorable de l'ARS et du Département pour la création d'un PASA éclaté au sein de ses murs, destiné à accueillir dans la journée les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie neurodégénérative et ayant des troubles du comportement modérés. Les travaux d'aménagement ont été engagés en vue de la visite de labellisation programmée en 2018.

Foyer logement de Marles les Mines : afin de répondre aux obligations réglementaires et de développer les actions d'animations culturelles, sociales et physiques, le Foyer Logement de Marles a engagé des travaux de rénovation de ses lieux de vie collectifs et a investi dans des équipements. Pour ce faire, l'établissement s'est positionné sur l'appel à projet « Lieux de Vie Collectifs » de la CARSAT Nord-Picardie.

Une démarche visant à créer des appartements connectés au sein de la résidence a été lancée, ce projet a pour objectif d'optimiser la qualité de vie des résidents.

EHPAD Edme PORTA- Melun : l'EHPAD a réfléchi avec 5 EHPAD de son territoire à une réponse collective à l'Appel à Projet « Continuité des soins la nuit en EHPAD » de l'ARS Ile-de-France. Le projet propose de mutualiser une IDE entre les différents EHPAD, en association avec le cabinet d'IDE libéraux de Melun.

EHPAD « Les prés de la Lys » Sailly : le bâtiment de l'EHPAD « Les Prés des Lys » de Sailly présente aujourd'hui des détériorations et des problématiques architecturales, liées principalement à son ancienneté. (Plus de 20 ans).

Afin de maintenir l'activité de l'Etablissement et préserver la qualité de vie offerte aux personnes accueillies, un projet de rénovation globale de l'établissement a été étudié, une demande de financement a été réalisée auprès de la CNSA.

Projet commun EHPAD « Stephane Kubiak » de Oignies et EHPAD « Maison du bon accueil » de Bouvigny Boyeffles : l'ARS Hauts de France souhaite mettre en place un dispositif expérimental d'une infirmière de nuit sous la forme d'astreinte, mutualisée entre plusieurs EHPAD afin d'améliorer la qualité et la sécurité de prise en charge des personnes. Dans ce cadre, l'ARS a sollicité la candidature des deux EHPAD pour la mise en œuvre de ce dispositif sur leur territoire de proximité respectif, pour la durée de l'expérimentation, soit une durée de 2 ans.

EHPAD « Le Bon Accueil » Bouvigny-Boyeffles : le nouveau projet d'établissement de l'EHPAD a été validé par le Conseil d'administration du 21 janvier 2017. L'EHPAD lance une réflexion sur la construction de logements annexés à l'EHPAD dans le cadre des projets de répit des aidants.

Projet de reprise Résidence Autonomie de GISORS : un projet de reprise de la Résidence Autonomie (RA) « Hélène BOSCAGE » gérée par le Centre Communal d'Action Sociale de GISORS, Présidé par Monsieur Alexandre RASSAERT- Maire est en cours d'étude.

SECTEUR

SOCIAL



Service Tutélaire AAP : au cours de l'année 2017, le service a assuré l'accompagnement de plus de 3306 personnes, dont 3101 Mesures Judiciaires, alors que son arrêté préfectoral d'agrément a été porté à 2995 mesures. Ce dépassement ne peut être poursuivi, sans l'octroi de moyens supplémentaires.

Par ailleurs, au cours de l'année 2017, Le service Tutélaire AAP a poursuivi son partenariat avec l'ASAPN, notamment via le GCS AVA.

De même, Une convention de suivi et d'accompagnement budgétaire en Economie sociale et familiale a été Mise en place avec les services de l'Education Nationale. Objectif : Venir en aide auprès du personnel de l'académie rencontrant des difficultés financière.

A souligner, lors de l'année 2017, L'association « L'étoile filante », association créée le 20 janvier 2015, située à LENS souhaite créer un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) pour adultes en situation de handicap et a proposé de donner mandat de gestion au service Tutélaire AAP La Vie Active via

une convention de gestion. Cette convention a pour objet principal de formaliser les modalités de l'appui apporté au GEM par le Service Tutélaire. Un avis favorable a été rendu par le Conseil d'administration.

Club de prévention d'Arras et de Bruay : afin de renforcer les actions du Club de Prévention d'ARRAS et de Bruay sur les quartiers au sein desquels ils exercent, les deux Clubs se sont positionnés sur l'appel à projet de la CAF dans le cadre des Réseaux d'Appui à la Parentalité (R.E.A.A.P.) pour améliorer les relations intrafamiliales.

Les Clubs de Prévention d'Arras et de Bruay ont été sollicités par la CAF du Pas-de-Calais pour répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt intitulé « Promeneurs du Net ». Dans le cadre de ce projet, le professionnel, contribue par sa présence éducative sur les espaces en ligne fréquentés par les jeunes, à définir de nouvelles modalités d'accompagnement en phase avec leurs préoccupations et besoins actuels.

Club de prévention Bruay : pour optimiser ses activités en partenariat avec le collège Jacques Prévert, situé sur la commune de HOUDAIN, secteur d'intervention du club de prévention de BRUAY, ce dernier s'est positionné sur l'appel à projet de la CAF dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

PAEJ : dans le cadre de la parution du nouveau cahier des charges PAEJ en avril 2017 par la DGCS, le service PAEJ d'Arras a participé activement au groupe de travail piloté par la DDSC. L'objet des rencontres est d'affirmer la mission des PAEJ sur le Département, co-construire des outils supports facilitant le rendre compte des activités et repérer des pistes d'actions et de financements pour pérenniser ces structures.

Dans le cadre de l'action « La mort : Et si on en parlait ? », en soutien avec l'ARS et l'association « Vivre son Deuil 59/62 », le PAEJ a organisé une nouvelle conférence le 23 Mars 2017, sur le thème : « Vivre sans risque ou courir des risques », animée par Annie Bacquet, psycho-sociologue clinicienne et membre du Réseau International de Sociologie Clinique à Paris, a rassemblé plus de 120 personnes.

SECTEUR HUMANITAIRE

MECS du Littoral : la fusion de la MECS de Calais et de celle de Blériot est opérationnelle. La MECS accueille désormais les garçons et les filles sur le site de Blériot et la tranche d'âge a été modifiée afin d'accueillir les jeunes dès l'âge de 6 ans. La réflexion pour la reconstruction du site dans le cadre du CPOM ASE a été poursuivie.

MECS de l'ARTOIS : les besoins d'accompagnement des jeunes relevant de l'ASE sont tels qu'une extension de 6 places du DMAD-DARF a été accordée à la MECS. De plus, l'établissement a obtenu un accord pour étendre la tranche d'âge d'accompagnement du DAFAS aux 0-3 ans.

CHRS : au cours de l'année 2017, l'association a poursuivi les démarches relatives au projet de construction du nouveau CHRS sur la commune de NOEUX-LES-MINES, qui repose sur 33 places d'accueil en collectif, 93 en diffus et des places d'urgence. Suite à l'avis favorable de la DGCS, le permis de construire a été déposé.

L'établissement s'est positionné sur l'appel d'offres SIA Habitat, SA d'HLM visant à l'attribution d'un marché relatif aux prestations de réalisation de mesures d'accompagnement social individuel.

La prévention de la radicalisation : lauréate de l'appel à projet 2017 « Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) », l'association a mis en œuvre une action d'accompagnement et de formation des professionnels du secteur social (Clubs de Prévention d'Arras et de Bruay, Point Accueil Ecoute Jeune, MECS du Littoral et MECS de l'Artois) à la Prévention de la radicalisation. L'enjeu étant, pour ces professionnels, d'acquérir les compétences nécessaires à la détection des signes de radicalisation et d'élaborer des réponses adaptées. Cette action comprenait également un temps d'accompagnement de ces acteurs éducatifs à la démarche de l'éducation à l'image et aux médias dans le cadre des théories du complot.

Création du Secteur : par délibération du Conseil d'Administration en date du 21/01/2017, l'association a créé un secteur Humanitaire regroupant les actions développées par l'association dans le champ de l'aide aux populations migrantes.

Implantation en Région Parisienne : le Conseil d'Administration a approuvé, par délibération en date du 21 janvier 2017, le principe de l'implantation de bureaux de l'association à PARIS afin de promouvoir le développement d'activités dans ce secteur et répondre aux sollicitations de l'Etat. (Être au plus près des lieux de prise de décision).

Projets de coopération territoriale européenne : la Vie Active a été sollicitée par la « Préfecture de la région Hauts-de-France – Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR) » pour intégrer, en tant qu'opérateur partenaire, un projet de la coopération européenne INTERREG « Coopération territoriale européenne » (France - Wallonie – Vlaanderen) et plus exactement le projet « AB Réfugiés – Intégration des réfugiés par l'accompagnement sanitaire et social ».

Création d'Un Centre d'Accueil et d'Evaluation des Situations (CAES) sur la Commune de TROISVAUX : dans un contexte d'urgence, l'ETAT a sollicité l'association La Vie Active afin d'envisager la création d'un Centre d'Accueil et d'Evaluation des Situations (CAES) de 100 places pour offrir un abri d'urgence pour les personnes migrantes ; couples avec enfants ou personnes seules de sexe masculin ou féminin sans abri, quel que soit leur statut au regard du droit au séjour et de la demande d'asile. Ce centre a ouvert ses portes sur la commune de Troisvaux en 2017.

Création d'Un Centre d'Accueil et d'Evaluation des Situations (CAES) sur la Commune de NEDONCHEL : le 1^{er} décembre 2017, L'Etat a sollicité l'association La Vie Active pour la création d'un troisième CAES dans le Pas de Calais sur la commune de NEDONCHEL. CAES, d'une capacité de 100 places a ouvert ses portes le 7 décembre 2017.

Transformation du CAO de Croisilles, en CAES : au cours de l'année 2016, l'association a ouvert un CAO sur la commune de CROISILLES. Celui-ci, d'une capacité de 30 places.

Compte tenu du contexte migratoire, Au cours de l'année 2017, ce CAO a été transformé en CAES, d'une capacité de 100 places. Avec toujours comme objectif : offrir un sas d'accueil et d'orientation pour des migrants stationnant sur le territoire français avec nécessité d'une solution temporaire de mise à l'abri.

Création d'une antenne sanitaire mobile à CALAIS : compte tenu de l'expérience de La Vie Active notamment avec la gestion du Services d'accueil de jour des populations migrantes Jules FERRY, l'Etat a demandé à l'association, dans un contexte d'urgence, d'ouvrir à compter de l'été 2017, une antenne sanitaire mobile à CALAIS afin de permettre aux populations migrantes d'avoir accès à l'eau potable et à des sanitaires.

Création d'un centre sanitaire « Douches » à CALAIS : afin de faire face à une urgence sanitaire, l'Etat a sollicité l'association pour la création d'un centre sanitaire douche à CALAIS. Ce service comporte 24 douches et fonctionne 4 jours par semaine. L'association assure l'acheminement des migrants vers les douches par des rotations de navette entre les zones fréquentées et le hangar qui abrite les douches.

Création d'un Dispositif « Mise à l'Abri » Personnes Migrantes sur Calais : les conditions climatiques en période hivernale, ont conduit l'Etat à solliciter La Vie Active pour ouvrir un dispositif de mise à l'abri des personnes dites vulnérables. Cette mise à l'abri a consisté à l'installation de 10 containers de l'ex-CAP pour une capacité totale de 72 places. Son ouverture a été déclenchée par décision Préfectorale.

Création d'un Service d'Accompagnement Vers L'Intégration, à destination de Mineurs Etrangers à Béthune : l'association a été sollicitée par les services départementaux afin de mettre en place un service d'accompagnement vers l'intégration à destination des Mineurs Non Accompagnés sur le secteur du Béthunois. La structure a une capacité totale de 40 places.



SECTEUR

FORMATION



En 2017, la Vie Active Formation et l'IEP ont accueilli 5252 Stagiaires dont 697 stagiaires Travailleurs Handicapés dans le cadre de formations réalisées au sein des ESAT.

1/3 étaient issus de La Vie Active et les 2/3 d'autres établissements.

Avec près de 500 actions de formation réalisées au sein de structures sanitaires et sociales, et le 7^{ème} rang sur les 50 premiers partenaires d'UNIFAF National, La Vie Active par le biais de son centre de formation, se positionne comme un acteur incontournable de la qualification des professionnels de l'action sanitaire, sociale médico-sociale.

Plus de 80 personnes, par le biais des formations qualifiantes de « Surveillant (tes) de Nuit » et « maîtres (sses) de maison », ont pu valider leurs compétences professionnelles et pérenniser leur emploi au sein des structures d'hébergement.

La Vie Active Formation a aussi été agréée dans le cadre du décret qualité sur la formation, audité sur les preuves de l'application des 21 indicateurs qualité du décret, elle a obtenu le DATADOCK parmi les premiers centre de formation référencés au niveau national, gage de crédibilité tant pour les structures de l'Economie Sociale et Solidaire que pour les salariés bénéficiaires de formation.

L'IEP a été retenu par le FSE et le Conseil départemental pour une action de remobilisation à destination de 30 bénéficiaires du RSA, où les équipes du pôle insertion et orientation se sont mobilisées pour favoriser l'insertion professionnelle de personnes très éloignées de l'emploi.

Parallèlement, notre pôle d'expertise Bâtiment était retenu par le PLIE de Lens-Liévin pour la mise en situation professionnelle de 20 bénéficiaires sur les métiers du bâtiment.



Datadock

LES ORIENTATIONS EN LIEN AVEC L'ADAPTATION DU MODELE DE GOUVERNANCE



La gouvernance politique

Les réunions du Conseil d'Administration de La Vie Active sont des lieux d'échanges, de discussions où chaque administrateur peut s'exprimer. Compte tenu des horizons professionnels divers des administrateurs, la qualité des débats est riche.

Dans le cadre de la préparation des Conseils d'Administration, les commissions annexes – Commissions des Relations Sociales, Commission des Travaux, Commission du Développement, Commission des Finances, Comité Stratégique Qualité, Clubs Vie Active – se sont réunies afin de préparer les travaux en CA.

L'année 2017, année électorale, a été particulière pour l'histoire de l'association. En effet, parmi les 8 administrateurs sortants, des administrateurs « Piliers » de La Vie Active ne remplissaient plus les conditions pour être rééligibles. Parmi eux, Mmes FENET, LECLERCQ, MM FOUBERT, POIDEVIN et LOUART. Néanmoins, ils n'ont pas quitté notre association. Certains ont accepté d'intégrer le Haut Conseil de La Vie Active, présidé par M. Jean Marie ALEXANDRE.

A l'issue des votes de l'Assemblée Générale de juin 2017, Un nouveau Conseil d'Administration a été élu.

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à 9 reprises, soit 6 réunions de plus que ne prévoit l'article 8 alinéa 1 des statuts de l'association. Ces réunions des instances associatives de La Vie Active permettent aux administrateurs d'étudier et de voter des décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'association dans les différents secteurs d'activité. Ces décisions concernent notamment les créations d'établissement, les budgets, les comptes administratifs, les signatures de convention, les achats immobiliers, les positionnements sur les appels à projets ...

Ce sont au total 95 délibérations qui ont été discutées et approuvées lors de ces réunions dont 37

relevant de l'article 9 alinéa 5 des statuts de La Vie Active. (cf annexe 1 : approbation par l'Assemblée Générale des délibérations prises lors de l'année 2017 par le Conseil d'Administration au titre de l'article 9 des statuts).

Rappelons également que des administrateurs président les Comités Techniques de Gestion des établissements de l'association. Ces comités, instances spécifiques de La Vie Active, se sont réunis en 2017, notamment sur les aspects budgétaires.

La gouvernance professionnelle

Les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM)

Depuis plus d'une dizaine d'années, la législation a ouvert la possibilité de contractualiser un engagement pluriannuel sur les autorités de tarification. L'association a saisi l'opportunité en premier lieu dans le domaine du travail protégé, pour de l'hébergement adulte et enfin en matière de protection de l'enfance. Ces CPOM ont recentré les choix économiques sur le Siège Social renvoyant, du même coup, le Directeur Général à sa capacité à orienter de manière éclairée des choix stratégiques majeurs. La législation nous impose sur la période renouvelée des frais de siège à passer l'intégralité de nos activités sous CPOM. Les directions fonctionnelles sont amenées à changer leurs approches, pour uniformiser et harmoniser les processus de décisions et de suivi de l'activité. Cette mutation interpelle au premier chef la dimension de formation des collaborateurs et demandera une acculturation des établissements à ce niveau mode d'organisation.

Ainsi, durant l'année 2017, La démarche de contractualisation avec les autorités a perduré tout au long de l'année et au sein des différents secteurs de l'association :

- **Le Nouveau CPOM « TRAVAIL »** est en cours de finalisation. Les objectifs ont été partagés et

discutés avec l'ARS. Le CPOM est actuellement en phase de signature.

- **Le Nouveau CPOM « Adultes Handicapés »** a été élaboré en lien avec les établissements et services concernés. L'ensemble des travaux ont été transmis aux autorités à la fin de l'année 2017. Le CPOM est actuellement en phase de signature.
- **Le CPOM « ASE » (Aide Sociale à l'Enfance)**, signé en 2014, a fait l'objet d'une évaluation avec les services de l'ASE.
- **Les secteurs « Enfance » et « Personnes Agées »** ont quant à eux initié leur démarche de contractualisation. Les phases de diagnostic et de préparation ont fait l'objet de différents groupes de travail en lien avec les établissements et services et avec les directions fonctionnelles.

Le siège de l'association

Le siège social a pour vocation la pérennisation de la performance des actions menées au bénéfice des usagers. Pour ce faire, il remplit plusieurs missions vis-à-vis principalement de trois catégories d'acteurs indispensables à son action :

- La représentation politique de l'association,
- Les établissements et services,
- Les autorités de financement et de contrôle.

En lien avec chaque établissement et service et sous l'autorité hiérarchique de la Direction Générale, les services du siège social ont contribué à la mise en œuvre de la stratégie de l'association. Au cours de l'année, chacune des directions du siège, dans son domaine d'expertise, s'est inscrit dans la continuité des actions de l'association :

Tout au long de l'année 2017, le siège social de La Vie Active a accompagné les établissements et services de l'association. En tant qu'organisme centralisateur des volontés des établissements et services, il s'est efforcé d'être l'architecte de la construction du dialogue qui permet à chaque structure d'exprimer la nature de ses besoins et de ses ambitions pour en faire une stratégie commune.

En lien avec chaque établissement et service et sous l'autorité hiérarchique de la Direction Générale, les services du siège social ont contribué à la mise en œuvre de la stratégie de l'association. Au cours de l'année, chacune des directions du siège, dans son domaine d'expertise, s'est inscrit dans la continuité des actions de l'association :

- **La Direction Financière** a assuré et contrôlé le suivi des actions financières et de la gestion financière et comptable des établissements et services.
- **La Direction des Ressources Humaines** a assuré le contrôle et le suivi des salariés de l'association, piloté la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences. Elle a également élaboré les plans de formation en lien avec les établissements.
- **La Direction du Développement** a accompagné les établissements et services dans leurs projets de développement (création, restructuration, adaptation des réponses aux besoins...), comme dans la mise en place des partenariats et réseaux sur les territoires.
- **La Direction des Services Techniques** a accompagné les établissements dans les aspects techniques et architecturaux liés à leur fonctionnement. Elle a mis en place et piloté l'organisation centrale des achats, elle a aussi assuré la gestion des investissements. Cette direction regroupe les compétences liées aux aspects architecturaux des structures de l'association. Cette dimension prend une place particulière dans la gestion des Directeurs car elle requiert des compétences liées aux normes (domaine très mouvant lui aussi) et en lien avec les obligations liées à l'accessibilité. Le patrimoine associatif s'est élargi et engage le bilan sur des sommes conséquentes et des durées allant jusqu'à 40 années. Nous veillons à faire en sorte, avec les Directeurs, de maintenir nos établissements et services dans des conditions d'exploitation normales. Par ailleurs, cette direction est en charge des marchés publics et appels d'offres lancés par l'association du fait des seuils d'argent public engagés. Là encore, la masse de l'association, la renvoie à des obligations particulières qu'il nous faut assumer collectivement.

■ **La Direction Informatique** a accompagné tout au long de l'année les établissements dans la mise en place des dispositifs liés à l'informatique et aux NTIC (développement, logiciel accompagnement des usagers, logiciels de suivi, logiciel commercial etc.). Elle a veillé à la sécurisation du système d'information. Nos établissements sont interconnectés et utilisent quatre logiciels principaux pour œuvrer au quotidien. L'outil central est un logiciel de gestion comptable et ressources humaines. A l'heure où les organismes de financement et de contrôle déploient des outils complexes pour optimiser leurs moyens, le Siège Social se devait d'offrir une solution cohérente en matière informatique qui permette toutes les interfaces utiles à nos fonctionnements tout en assurant la protection de nos données, leur exploitation et le maintien en état du parc informatique.

■ **Le Contrôle de Gestion** a assuré le suivi des actions financières. Son intervention repose sur l'analyse et l'optimisation des résultats. De par ses dimensions prospectives, il a contribué à la mutation des établissements et a ainsi été un outil d'aide à la prise de décision. Il a élaboré et exploité les outils et tableaux de bord permettant le suivi des activités des établissements pour 2017.

■ **Le Service Qualité** a piloté la démarche d'amélioration continue de la qualité et a ainsi été garant de la bonne mise en œuvre des protocoles et plans d'amélioration continue de la qualité.

■ **La Coordination Médicale** est intervenue par le biais de son expertise en soutien à la mise en œuvre des projets de soins développés au sein des établissements et services. La compétence médicale et/ou paramédicale imagine la totalité de nos structures et requiert une capacité d'expertise du Siège pour juger de l'intervention de nos praticiens. Cette compétence s'est révélée avec la multiplication de nos établissements EHPAD mais est toute aussi utile aujourd'hui dans les autres domaines d'intervention, y compris dans la relation avec la Direction du Développement.



L'ASSOCIATION EN BREF

05

Président

- Alain DUCONSEIL

Vice-Présidentes

- Véronique HAGE
- Monique ROBILLART

Trésorier

- Jérôme DARRAS

Trésorier Adjoint

- Maryse BONNET

Secrétaire Générale

- Christelle BRASSART

Administrateurs

- Catherine BECART
- Josiane BOULANGER
- Monique COQUIDE
- Lucien CHATELAIN
- Nathalie DELBART
- Alain DEGUERRE
- Sandrine DESRUMEUX
- Pascal DZIADEK
- Karine GOUBE
- Joël GAMBIER
- Philippe LAGRANGE
- Jean René LEGALL
- Yvon LEJEUNE
- Pierre SENECHAL
- Martine PAVOT
- Isabelle WANDOLSKI
- Laurence WATTIEZ
- Denis DOMAIN

Directeur Général

- Guillaume ALEXANDRE

Directrice Générale Adjointe

- Peggy ROBERT

La Vie Active est une association humaniste qui accompagne depuis plus de cinquante ans les personnes dans le besoin.

Elle entend notamment promouvoir la dignité des personnes handicapées, fragilisées, en situation de détresse, en état de dépendance, morales, physiques, psychologiques, sociales de toute nature. Elle œuvre ainsi pour leur parfait épanouissement et leur intégration à toute forme de vie sociale.

Pour les chiffres clefs 2017

4 200 Adhérents

Près de **4 000** Salariés
dont 1000 Travailleurs Handicapés

2 200 enfants en situation de Handicap
accueillis dans nos établissements.

7 400 Personnes aidées pour s'intégrer
dans la vie de la Cité

1 700 Personnes Agées accueillis dans
nos établissements d'Hébergement

Plus de **5 200** Stagiaires dont **700**
stagiaires Travailleurs Handicapés dans le
cadre de formations réalisées au sein des
ESAT.

LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



Les activités de l'association proposées par ses établissements et services sont réparties dans 6 secteurs

Au 31 Décembre 2017, l'association regroupe les 67 établissements et services suivants (les chiffres donnés par établissement sont les places Autorisées) :

SECTEUR

ENFANCE



Le secteur « Enfance » : y sont répertoriés les établissements et services accompagnant la petite enfance, l'enfance et les adolescents en situation de handicap.

1 815 places
autorisées

pour

2 932 places
occupées
en 21017

- 2 CAMSP (160 places)
- 1 Crèche d'entreprise (46 berceaux)
- 1 IEM (60 places)
- 11 IME et 1 ferme thérapeutique (1 213 places)
- 1 ITEP (51 places)
- 10 SESSAD sur 12 antennes (279 places)

SECTEUR

TRAVAIL



Le secteur « Travail » : sont regroupés dans ce secteur, les activités relatives au travail des personnes en situation de handicap.

936 places
autorisées

pour

1 023 places
installées

- 4 ESAT sur 8 sites (902 places)
- 1 EA (34 places)

SECTEUR

SOCIAL



Le secteur « Social » : ce secteur d'activité regroupe les établissements et services proposant des accompagnements aux personnes en situation de difficulté sociale.

3 312 places
autorisées

pour

4 379 places
installées

- 1 CHRS sur 2 sites (134 places)
- 2 MECS sur 4 sites (183 places)
- 1 Service de Mandataires judiciaires sur 5 antennes (2 995 mesures)
- 1 SAVI (40 places)
- 2 Services de prévention spécialisée
- 1 PAEJ

SECTEUR

PERSONNES AGÉES



Le secteur « Personnes Agées » : l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des personnes âgées dépendantes et des personnes âgées en situation de handicap font partie de ce secteur.

1 263 places
autorisées

pour

1 694 places
installées

- 14 EHPAD dont 3 en région parisienne (1 195 places)
- 1 Résidence Autonomie (18 places)
- 1 SSIAD (40 places PA et 10 places PH)

SECTEUR

ADULTES HANDICAPES



Le secteur « Adultes Handicapés » : Ce secteur regroupe les autres activités et services proposés aux personnes adultes en situation de handicap.

480 places
autorisées

pour

530 places
installées

- 1 FAM (27 places)
- 1 Foyer de vie Autisme (14 places)
- 2 SAMSAH (56 places)
- 1 EHPAH (64 places)

Pôle HAS :

- 1 Foyer d'hébergement sur 6 sites (90 places)
- 1 SAVS sur 5 sites (139 places)
- 1 SAJ sur 3 sites (84 places)
- 1 Famille d'accueil salariée (6 places)
- 1 EHPA-H (64 places)

SECTEUR

FORMATION



5 056
stagiaires
en 2016

5 252
stagiaires
en 2017

- 1 Centre de formation
- 1 IEP

Parallèlement à ces 6 secteurs, l'association gère également un « pôle » **Formation**.

2018

LES OBJECTIFS

TRAVAUX ET
RÉFLEXIONS
EN COURS



Comme 2017, l'année 2018 est l'année de la poursuite de la mise en œuvre concrète du Projet Associatif 2014-2019, elle aura notamment pour objectif de :

Orientations du Projet Associatif	Projets / Perspectives 2018	Objectifs
Le Questionnement Ethique	Comité Ethique et Laïcité	▪ Poursuite des travaux visant à la mise en place d'un Comité Ethique ▪ Habilitation de salariés de l'association en tant que formateurs du Kit Valeurs de la République et Laïcité et déploiement ▪ Organisation d'une journée départementale de la Laïcité en partenariat avec la Ligue de l'enseignement ▪ Création d'outils Laïcité pour les usagers et les aidants ▪ Poursuite des travaux d'accompagnement des professionnels à la prévention de la radicalisation
Les partenariats et réseaux	Conventionnement	▪ Conventionnement avec le Centre Hospitalier de Calais ▪ Conventionnement avec la Clinique du VIRVAL et la Clinique Les Oyats de Calais ▪ Conventionnement avec Union des Mutuelles de Corse santé avec les établissements hébergeant des adultes avec autismes ▪ Conventionnement avec le Centre d'Expertise Autisme Adultes de Niort ▪ Conventionnement avec La Ligue de l'enseignement ▪ Campus des Métiers et des Qualifications Autonomie, Santé, Longévité des Hauts de France (CMQ-ALS) ▪ Porté par la Région et l'Académie de Lille, ce nouveau campus est dédié aux métiers et qualifications du secteur sanitaire et social et des services à la personne

Orientations du Projet Associatif	Projets / Perspectives 2018	Objectifs
Les partenariats et réseaux	Projet HIPA « Habitat Innovant Pour Personne Âgée » En partenariat avec Clubster Santé Projet lauréat de la Conférence des Financeurs du Pas de Calais	Un appartement témoin aménagé avec des aides techniques et domotiques pour détecter la perte d'autonomie et repérer les changements de comportements pour prévenir et accompagner graduellement la perte d'autonomie. Cet appartement est situé au cœur de la résidence autonomie de la Vie Active à Marles Les Mines
	Réseau Pôle d'excellence EURASANTE	La Vie Active est membre du jury Silver-Surfer porté par le pôle EURASANTE avec le soutien de la Région Nord Pas de Calais – Picardie, de M Comme Mutuelle et en partenariat avec BPIFrance et J'innove. Nouvelle génération d'AAP qui incite les entreprises et les startups à proposer des innovations en réponse aux problématiques de handicap et de dépendance et implique des utilisateurs finaux dans le processus de sélection des lauréats.
Accompagnement des publics spécifiques	Pôle TSA à l'IME Arras	Ouverture d'un Pôle d'accompagnement pour enfants et adolescents avec TSA au sein de l'IME d'Arras
	Résidence Accueil sur St Venant	Dépôt d'un dossier de candidature à l'AAP Résidences Accueil, dédiée aux personnes fragilisées avec troubles psychiques
Stratégie de développement	Poursuite des travaux et réflexions visant à l'optimisation de l'offre à des fins d'adaptation aux évolutions des publics	- Veille et positionnement de l'association sur les AAP ou reprise - Positionnement de l'association sur les appels à projets relatifs à la création de service d'insertion pour les jeunes migrants - Organisation d'un séminaire professionnel « Habitat inclusif » - Organisation d'un séminaire professionnel « Clubs de Prévention »
	Poursuite des travaux et réflexions visant à l'optimisation de l'offre à des fins d'adaptation aux évolutions des publics	Organisation d'un séminaire professionnel « Innovation technologique »
La prise en compte du vieillissement	Accompagnement au bien être	Poursuite de la réflexion sur l'évolution de l'offre d'accueil de jour en EHPAD avec les autorités de tarification

Orientations du Projet Associatif	Projets / Perspectives 2018	Objectifs
La prise en compte du vieillissement	Accompagnement au bien être	■ Poursuite de la réflexion sur l'évolution de l'offre d'accueil de jour en EHPAD avec les autorités de tarification
Economie Sociale et Solidaire	Formation des professionnels	■ Organisation d'un séminaire professionnel « ESS » ■ Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Hauts de France - communauté Silver-Economie
Accès aux soins	CPTS	■ Participation à la création de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Liévin-Pays de l'Artois. Objectif : répondre aux besoins de santé du territoire via une coordination interprofessionnelle ■ Mise en œuvre du dispositif expérimental d'astreintes d'IDE de nuit mutualisées en EHPAD ■ Poursuite de la réflexion en partenariat avec les acteurs du territoire de l'audomarois et en Ile de France pour la mise en place d'un IDE de Nuit
	(partenariat 2017) Partenariat avec CoActis Santé	■ CoActis Santé développer et met à disposition des des patients, des soignants, des aidants professionnels et des familles, des outils permettant de mieux préparer la consultation médicale et paramédicale et ainsi lever les difficultés éventuels. Il s'agit de fiches illustrées et rédigées de façon simple, gratuitement téléchargeables sur le site santebd.org.
Communication		■ Déploiement du portail intranet et de la nouvelle identité visuelle
Prévention et Dépistage		■ Dépôt d'une candidature à l'AAP Innovation et Prévention, volet Sport et Nutrition, porté par l'EHPAD de Bouvigny
Parcours de la personne accueillie	Continuité de parcours	■ Poursuite des travaux visant à la création de logements pour adultes en situation de handicap ■ Réflexion sur le devenir des familles d'accueil en lien avec les besoins des jeunes d'IME sur l'audomarois

Orientations du Projet Associatif	Projets / Perspectives 2018	Objectifs
Diversification des modes d'accueil	Optimisation de l'offre d'accompagnement et de prise en charge	- Evolution de l'offre sur Rouvroy pour obtenir une Résidence incluant des places d'EHPA-H et des places de Foyer de Vie - Dépôt de la demande de transformation de l'offre sur Brebières. - Finalisation du projet de fusion des MECS de Calais et de SANGATTE et lancement des travaux
Inclusion de la personne accueillie	Projets innovants continuité de parcours	Formalisation des projets « autonomie » pour jeunes sortant d'IME sur Aire/Lys et le montreuillois
Rôle et place de la famille et des aidants	France Alzheimer	- Renouvellement de la convention avec France Alzheimer et mise en place de projets conjoints - Renouvellement de l'action de formation des aidants à l'EHPAD de Longuenesse
Les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens	Secteur enfance et personnes âgées	- Finalisation, signature du CPOM enfance et mise en place des projets afférents - Finalisation du CPOM de l'EHPAD du Breuil



2017

LE BILAN SOCIAL

Un contexte particulier a marqué l'année 2017 pour les services Ressources Humaines de La Vie Active. En effet, l'association a été contrainte de mettre en place un Plan de Sauvegarde des Emplois, suite à une décision unilatérale de l'Etat, de fermer les établissements accueillants des Personnes migrantes sur Calais.



Les effectifs 2017

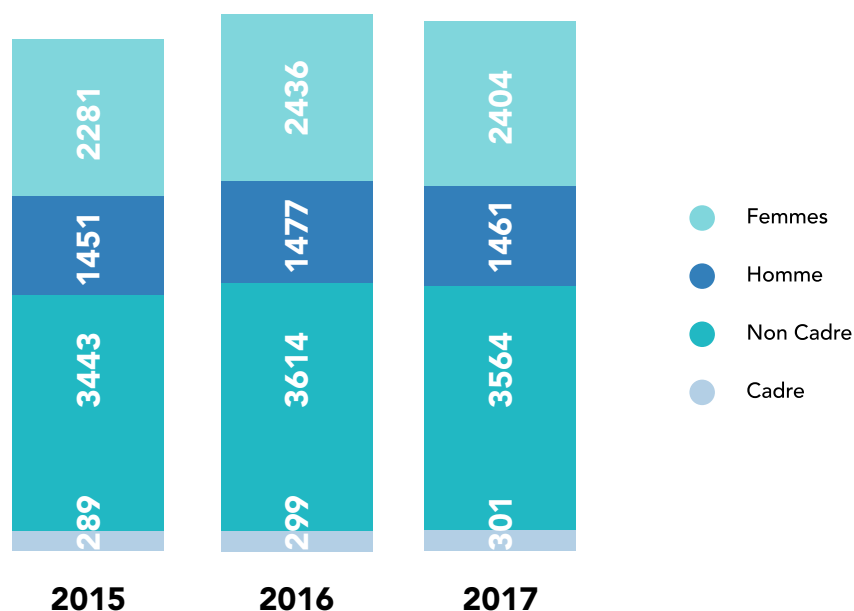
Au 31 décembre 2017, La Vie Active comptait 3865 salariés, réparti comme suit :

TOTAL	2014	2015	2016	2017
Effectif au 31/12	3492	3732	3913	3865
Cadre	273	289	299	301
Non Cadre	3219	3443	3614	3564
Homme	1356	1451	1477	1461
Femme	2136	2281	2436	2404

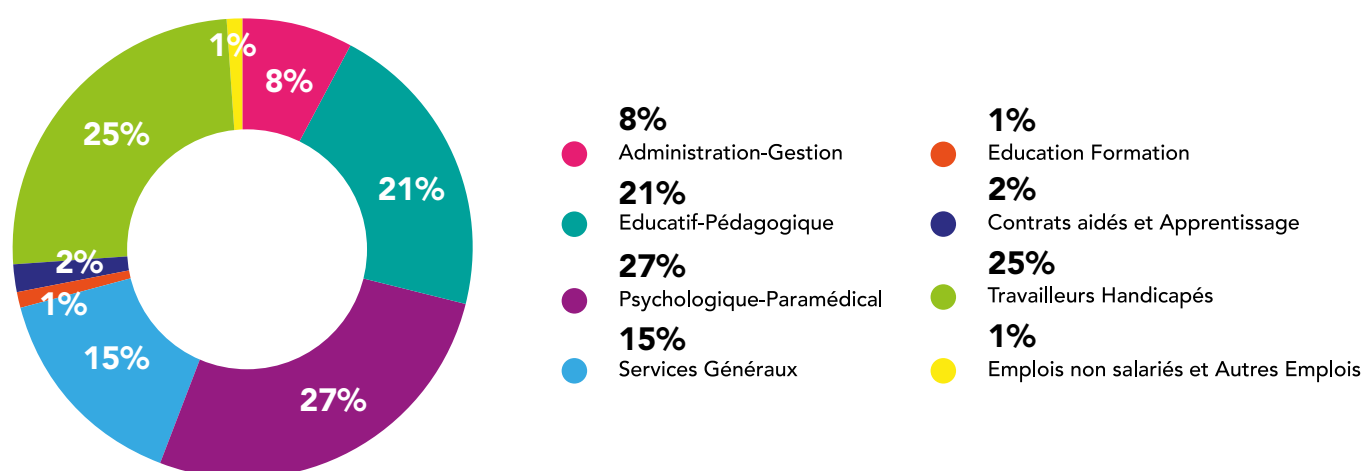
Depuis 2015, l'effectif a augmenté de 3.56% environ. Néanmoins, L'année 2017 restera une année particulière pour l'association La Vie Active. En effet, compte tenu de la décision du gouvernement de mettre fin aux opérations d'accompagnement des personnes Migrantes sur CALAIS, l'association a dû mettre en place un Plan de sauvegarde de l'emploi. Ce dernier a concerné au départ de sa mise en œuvre plus de 100 personnes. La décision d'homologation par les services de la DIRECCTE est intervenue au mois de février 2017.

**Depuis 2015,
l'effectif a
augmenté
de 3.56%
environ.**

Répartition de l'effectif sur les trois dernières années

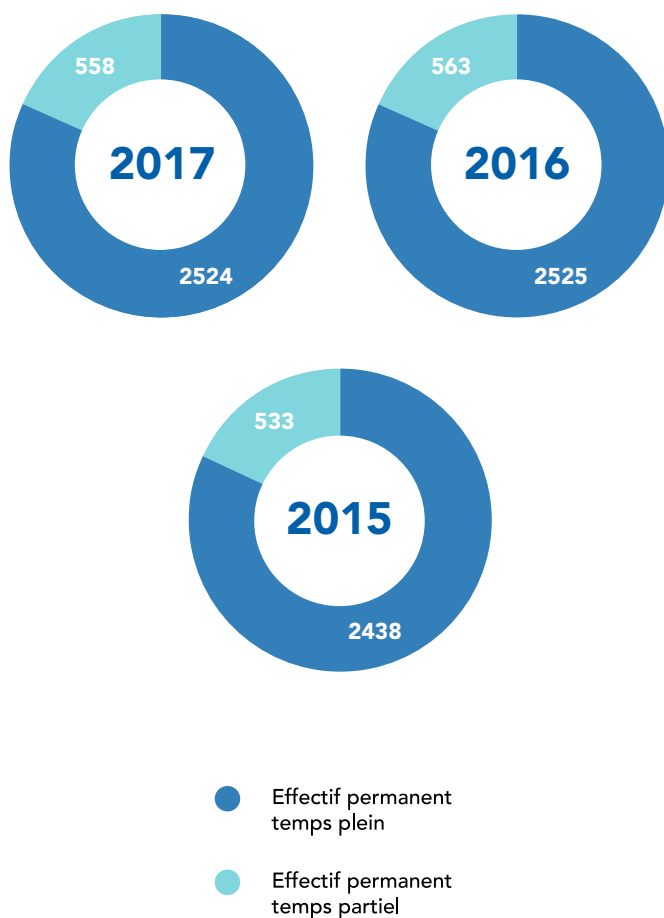


Répartition des effectifs par catégories professionnelles au 31/12/2017



01 Les effectifs Permanents de La Vie Active

Cet effectif englobe les personnes présentes au 1^{er} Janvier de l'année, et toujours salariées au 31 décembre. L'effectif permanent reste stable avec 3088 salariés en 2016 et 3082 en 2017.



02 Les recrutements

EN CDI

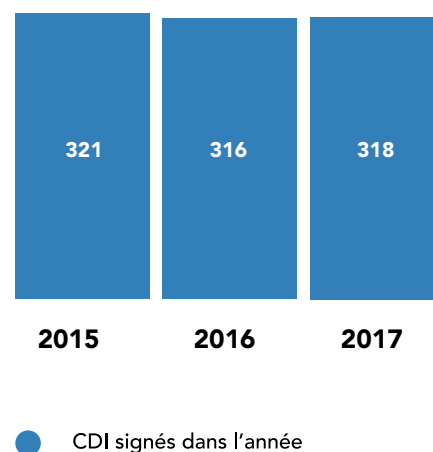
En 2017, La Vie Active a recruté 318 personnes en Contrat à Durée Indéterminée, contre 316 l'année précédente. Malgré une légère baisse des effectifs au 31/12/2017, le nombre de CDI signés reste stable sur les trois années.

EN CDD

Le nombre de jours d'absence a diminué, mais malgré cela, le nombre de CDD signés au cours de l'année 2017 a légèrement augmenté passant de 5134 en 2016 à 5304 en 2017.

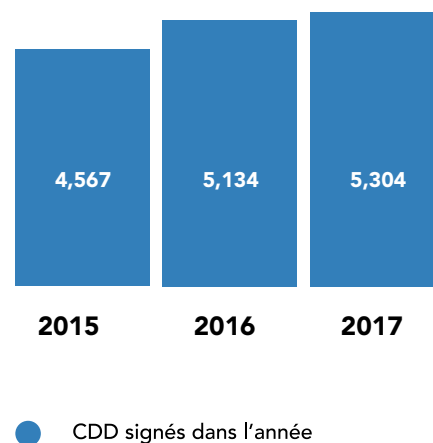
	2015	2016	2017
CDI signés dans l'année	321	316	318
Cadre	33	27	31
Non Cadre	288	289	287
Homme	116	86	82
Femme	205	230	236

Evolution du nombre de CDI entrés dans l'année



	2015	2016	2017
CDD signés dans l'année	4567	5134	5304
Cadre	40	55	44
Non Cadre	4527	5079	5260
Homme	878	1040	959
Femme	3689	4094	4345

Evolution du nombre de CDD entrés dans l'année



03

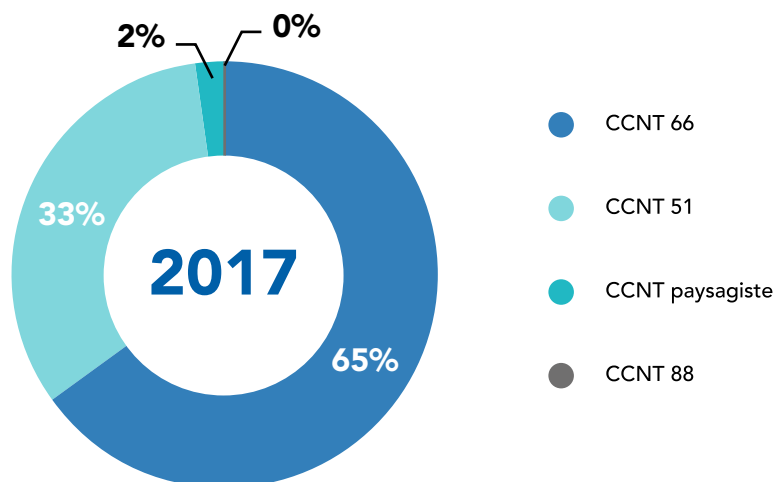
Répartition de l'ensemble du personnel par convention collective

L'association est régie par quatre conventions collectives ; la CCNT 1951 qui s'applique aux établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif (ex : EHPAD, SSIAD, Crèche), la CCNT 1966 qui s'applique aux établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées, la CCNT 1988 pour les établissements de formation professionnelle, la convention des travaux du paysage (entreprise adaptée) et enfin les salariés appartenant au service de l'Etat. L'effectif calculé comprend les CDD et CDI.

A noter que les travailleurs handicapés n'appartiennent à aucune convention.

	2015	2016	2017
Effectif par convention collective - CCNT 51	857	955	811
Cadre	75	77	68
Non Cadre	782	878	743
Homme	117	113	101
Femme	736	842	710
Effectif par convention collective - CCNT 66	1671	1797	1577
Cadre	193	201	195
Non Cadre	1478	1596	1382
Homme	582	642	548
Femme	1089	1155	1029
Effectif par convention collective - CCNT 88	12	18	12
Cadre	5	7	5
Non Cadre	7	11	7
Homme	4	4	4
Femme	8	14	8
Effectif par convention collective - CCNT ENT. PAYSAGISTES	39	43	44
Cadre	3	3	2
Non Cadre	36	40	42
Homme	36	39	41
Femme	3	4	3

Répartition de l'effectif par conventions collectives

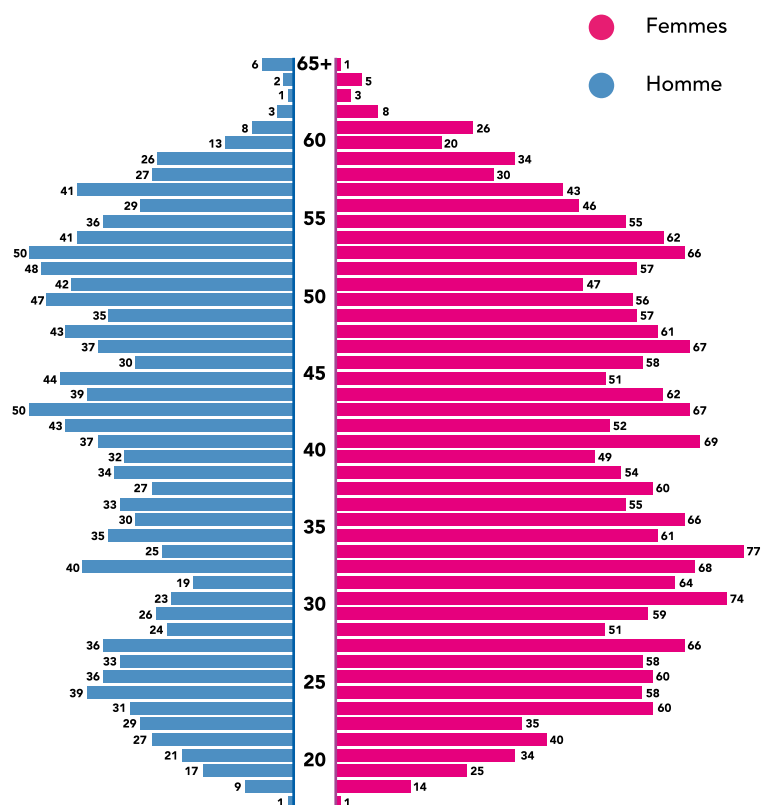


D'après ces données, une grande partie des salariés de l'association (un peu moins de deux tiers) appartiennent à la CCNT 66. Dans celle-ci, les femmes et les non cadres sont largement représentés. Et pour aller encore plus loin avec le tableau ci-dessous, c'est le secteur éducatif et pédagogique qui comptabilise le plus grand nombre de salariés dans cette convention.

04 La pyramide des âges au 31 décembre 2017

Comme les années précédentes, la pyramide des âges met en exergue le déséquilibre femmes / hommes. On constate toujours un épaississement de la pyramide avec une concentration du nombre de personnes âgées de 50 à 57 ans ce qui continue à démontrer que nous ne pratiquons pas de discrimination à l'embauche en mettant un accent particulier sur le recrutement des seniors en lien avec l'Accord d'entreprise sur la GPEC.

Toutes les tranches d'âge semblent équitablement représentées avec toutefois une représentation moins importante pour les personnes âgées de 58 ans et plus et pour les personnes âgées de 23 ans et moins. De plus, on observe une représentation moindre des hommes qui ont autour de 30 ans.



05 La formation professionnelle



536

actions de formation
ont été réalisées en 2017



1 076 786,32 €

**est le montant financier
total des formations**
engagées en 2017



1713

salariés
ont bénéficié
d'une formation
en 2017 :



1229

femmes
pour



484

hommes



Entre 2016 et 2017
le nombre d'heures de
formation a augmenté

+35%

(43 201 heures en 2017)



En 2017

le Compte Personnel
de Formation a totalisé
8 demandes soit
une dépense de

27 796 €

06

Le départ des salariés

LES DÉMISSIONS

Le nombre de démissions entre 2015 et 2017 a progressé de 25 personnes passant de 61 à 86 démissions. Cette progression touche principalement les non cadres.

	2015	2016	2017
Démissions	56	61	86
Cadre	8	12	13
Non Cadre	48	49	73
Homme	10	14	22
Femme	46	47	64

DÉPARTS FIN DE PÉRIODE D'ESSAI

	2017
Départ période d'essai	26
Cadre	2
Non Cadre	24
Homme	8
Femme	18

RETRAITE / PRÉ-RETRAITE VOLONTAIRE

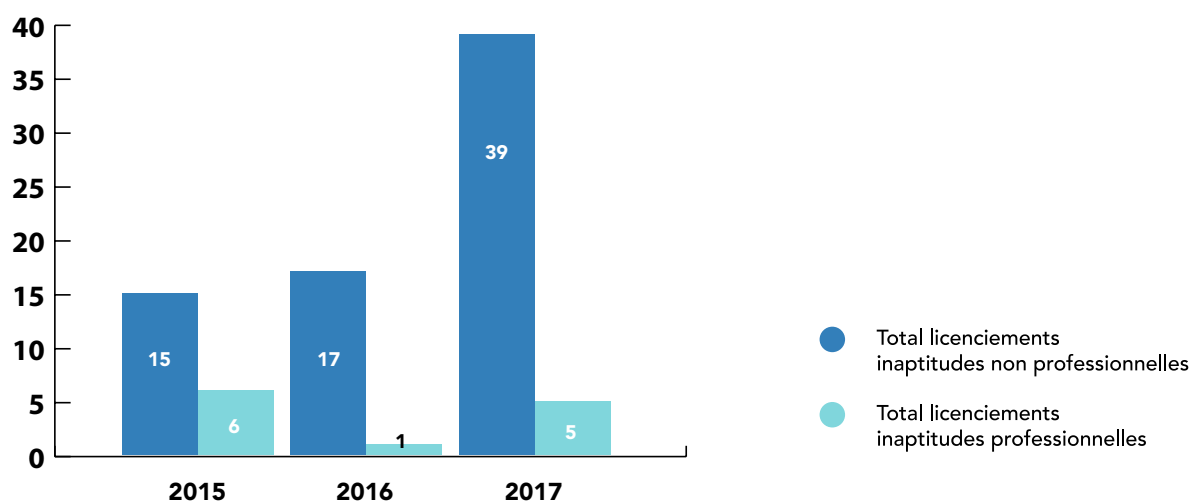
	2015	2016	2017
Retraite/ Préretraite volontaire	42	34	45
Cadre	4	4	3
Non Cadre	38	30	42
Homme	16	14	15
Femme	26	20	30

LES DÉCÈS

	2015	2016	2017
Décès	4	2	6
Cadre	1	1	2
Non Cadre	3	1	4
Homme	2	2	4
Femme	2	0	2

TOTAL LICENCIEMENTS INAPTITUDES PROFESSIONNELLES ET NON PROFESSIONNELLES

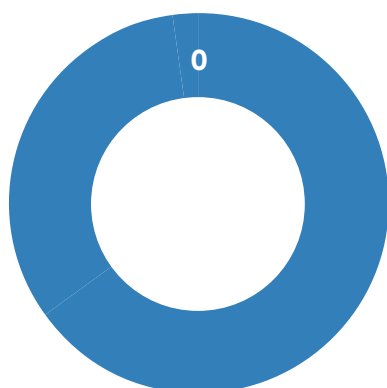
	2015	2016	2017
Total licenciements inaptitudes non prof	15	17	39
Cadre	1	0	2
Non Cadre	14	17	37
Homme	6	6	8
Femme	9	11	31
Total licenciements inaptitudes professionnelles	6	1	5
Cadre	0	0	0
Non Cadre	6	1	5
Homme	1	0	2
Femme	5	1	3



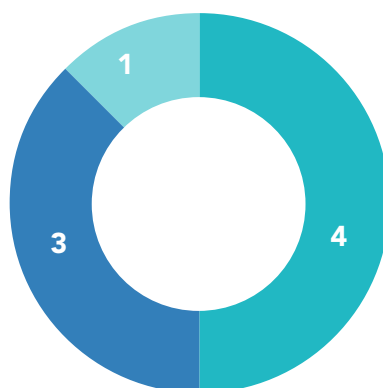
TOTAL LICENCIEMENTS FAUTE GRAVE, CAUSE RÉELLE ET SÉRIEUSE ET POUR PRISE D'ACTE DE RUPTURE

	2015	2016	2017
Total licenciements Faute Grave	26	32	27
Cadre	2	1	2
Non Cadre	24	31	25
Homme	11	9	7
Femme	15	23	20
Total licenciements Cause réelle et sérieuse	1	3	4
Cadre	0	0	0
Non Cadre	1	3	4
Homme	0	3	3
Femme	1	0	1
Total Licenciements prise acte rupture	0	0	0

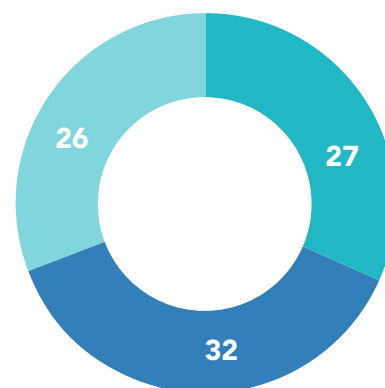
Total licenciements
prise acte rupture



Total licenciements
cause réelle et
sérieuse



Total licenciements
faute grave



07 Les Négociations Annuelles Obligatoires

Compte tenu de la mise en place du PSE, les négociations annuelles obligatoires ont débuté en Avril 2017, pour se clôturer en Novembre et, malgré les circonstances inhabituelles, des accords ont pu être négociés et signés.

Les négociations annuelles obligatoires ont pu permettre, cette année d'être dans la continuité du dialogue social, engagée au sein de l'Association depuis de nombreuses années.

De nombreux sujets ont pu être abordés au cours de l'année et certains sujets ont pu aboutir à des accords ou projets d'accords ; cela malgré le calendrier perturbé par les événements liés au PSE.

Pour l'année 2017, il s'agit des accords ou avenants d'accords suivants :

- Accord relatif aux risques psychosociaux
- Accord organisant le vote électronique au sein de l'Association
- Accord relatif au report des congés payés
- Accord relatif à la prime de transfert
- Accord relatif au droit à la déconnexion
- Accord relatif à la GPEC

ANNEXES

Approbation par l'Assemblée Générale des délibérations prises lors de l'année 2016 par le Conseil d'Administration au titre de l'article 9 des statuts.

L'article 9 alinéa 5 des statuts de La Vie Active dispose que « Les délibérations du Conseil d'Administration relatives aux acquisitions, échanges et aliénations des immeubles nécessaires aux buts poursuivis par l'association, constitution d'hypothèques sur lesdits immeubles, baux excédant neuf années, aliénations de biens rentrant dans la dotation et emprunts et les décisions portant sur la création ou la fermeture d'établissement doivent être approuvées par l'Assemblée Générale »

Conformément à cette disposition statutaire, au titre de l'année 2017, il s'agit des délibérations suivantes :

- Campagne nationale de création de nouvelles places de CADA
- Achat de parcelle n°38. Zone Actiparc. St Laurent Blangy
- CPOM Adultes Handicapés 2016-2021
- Location bureaux PARIS. Filière Humanitaire
- Acquisition « Maison Bernière ». Estimation valeur vénale
- Appel d'offre SIA Habitat
- EHPAH Rouvroy. Signature convention de location habitat 62/59 Picardie - LVA
- MAS de Guines. Signature convention de location Habitat 62/59 Picardie - LVA
- Augmentation de faible capacité du SESSAD TED de Guines et augmentation de la tranche d'âge jusqu'à 20 ans du public accueilli
- Projet d'exploitation des bâtiments vacants jouxtant le complexe du Bon Air à Marles les Mines
- Transfert partiel d'autorisation de l'EHPAD « Résidence Pierre Brunet » du Centre Hospitalier d'ARRAS
- Achat immobilier – rue du bloc à ARRAS
- AAP création d'un dispositif Expérimental d'accompagnement des MNA en Seine et Marne
- Acceptation succession de Mme Lucienne BIENFAIT
- Achat immobilier. IME Jeannette PRIN. CALONNE RICOUART.
- Cession à l'euro symbolique. Immeuble de LENS. Habitat 62/59 Picardie
- Gestion de logements locatifs sociaux à destination d'étudiants sur la commune de SAINT VENANT
- Projet de reprise Résidence Autonomie de GISORS
- Apport de fonds propres sur le projet du nouvel EHPAD « La Belle Epoque »
- ESAT Arrageois. Financement travaux d'agrandissement
- AAP LAM
- Etude du projet de l'EA APRA
- Création d'un centre sanitaire « douche » à CALAIS
- Création d'une antenne sanitaire mobile à CALAIS
- Création d'un Centre d'Accueil et d'Evaluation des Situations. Commune de TROISVAUX
- Extension du nombre de places et de la tranche d'âge du DMAD DARF de la MECS de l'Artois
- Signature d'une convention de location entre PdC Habitat et LVA dans le cadre de l'extension des locaux du SESSAD « Jean MACE » de LIEVIN
- Projet de reprise Résidence Autonomie LA SERENITE - Lagny sur Marne
- Achat des bâtiments et équipements de la résidence autonomie de courrières
- CPOM Enfance 2018-2023
- Renouvellement du CPOM ESAT pour la période 2017-2022
- Création d'un centre d'accueil et d'Evaluation des Situations. Commune de NEDONCHEL
- Création d'un dispositif « mise à l'abri » personnes migrantes. Secteur Calais
- Création d'un service d'accompagnement vers l'intégration à destination des mineurs étrangers
- Achats immobiliers. Calais. Installation SAMO Calais. Service des Tutelles, antenne de Calais
- Création du fonds de dotation « Vie Active Solidarité Plus »
- Signature d'une convention de mise à disposition de locaux entre LVA et CAP 3000

Glossaire

AAP : Appel A Projet

ANAP : Agence Nationale
d'Appui à la Performance

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

CAMSP : Centre d'Aide Médico-
Social Précoce

CAO : Centre d'Accueil et
d'Orientation

CAES : Centre d'Accueil et
d'Examen des Situations

CCN : Convention Collective
Nationale

CHRS : Centre d'Hébergement et
de Réinsertion Sociale

EA : Entreprise Adaptée

EDAP : Equipe Diagnostic
Autisme de Proximité du Nord-
Pas de Calais

EHPA-H : Etablissement
d'Hébergement pour Personnes
Agées Handicapées

EHPAD : Etablissement
d'Hébergement pour Personnes
Agées Dépendantes

ESAT : Etablissement et Service
d'Aide par le Travail

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

GEM : Groupement d'Entraide
Mutuelle

GCS : Groupement de
Coopération Sociale

GPEC : Gestion Prévisionnelle
des Emplois et des
Compétences

HAS : Habitat Accompagné
Social

IDEC : Infirmière Diplômée d'Etat
Reconnaitre

IEM : Institut d'Education
Motrice

IEP : Institut d'Education
Permanent

IME : Institut Médico Educatif

ITEP : Institut Thérapeutique
Educatif et Pédagogique

MAS : Maison d'Accueil
Spécialisée

MECS : Maison d'Enfants à
Caractère Social

MNA : Mineurs Non
Accompagnés

PAEJ : Point d'Accueil Ecoute
Jeunes

SAMSAH : Service
d'Accompagnement Médico-
Social pour Adultes Handicapés

SAJ : Service d'Accueil de Jour

SAVI : Service
d'Accompagnement vers
l'Intégration

SAVS : Service
d'Accompagnement et de Soins
A Domicile

SSIAD : Service de Soins
Infirmiers A Domicile

“ L’humain est notre exigence ”

Créée en 1964, sous l’impulsion d’instituteurs syndicalistes souhaitant trouver des solutions d’accompagnements adaptées aux jeunes enfants porteurs de handicap, La Vie Active a pris son envol et est devenue au fil du temps, un acteur important dans le domaine de la solidarité.

Reconnue d’Utilité Publique depuis 2002, son action militante s’étend dans 6 secteurs d’activités.

SECTEUR

TRAVAIL



SECTEUR

ENFANCE



SECTEUR

ADULTES HANDICAPÉS



SECTEUR

PERSONNES AGÉES



SECTEUR

SOCIAL



SECTEUR

FORMATION



- 13 000 accompagnements effectués
- 90 établissements, antennes et services
- 4 200 adhérents
- 4 778 places
- 2 995 mesures de protection
- 6 secteurs d’activités
- 3 915 salariés, dont 1 000 travailleurs handicapés

Nos domaines d’intervention :

- Le dépistage et la prévention
- La lutte contre la violence et la maltraitance
- La protection, les soins et les rééducations
- L’information, le conseil et l’orientation
- La formation et l’éducation
- La scolarisation, l’insertion et la réinsertion professionnelle
- L’accès aux loisirs